



Le niveau de la rivière des Mille-Îles est particulièrement bas.

L'EAU BAISSÉ, LES COMPLICATIONS AUGMENTENT

PAGE A5 ET AFFAIRES

PHOTO FRANCOIS ROY, LA PRESSE

LA PRESSE



CALGARY 32 MONTRÉAL 33
IN EXTREMIS!
Les Alouettes ont arraché la victoire dans les derniers instants du match.
SPORTS

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

PRISONS SURPEUPLÉES AU QUÉBEC

« CAMPING » CARCÉRAL



Faute de place, des détenus doivent dormir sur un matelas posé à même le sol ou s'entasser dans des pièces inadaptées. Cette situation entraîne son lot d'effets pervers.
PAGES A2 ET A3



FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON
RIRE CRUEL
ARTS



PHOTO LE SOLEIL

NOYADES
**DEUX
AUTRES
ENFANTS
PERDENT
LA VIE**
PAGE A9

LIBYE
**LA VIE AU
DOMAINE
KADHAFI**

Une cinquantaine de familles squattent l'ancien quartier général du dictateur mort en 2011.
PAGE A14



PHOTO RICHARD HÉTU, COLLABORATION SPÉCIALE

BIXI AND THE CITY

Les New-Yorkais ont eu l'occasion d'essayer leurs premiers BIXI, hier.
PAGE A12



SOPHIE COUSINEAU
TMX, L'AVALEUR DES AVALÉS
AFFAIRES

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
À Montréal, le virage à droite au feu rouge n'est pas permis, mais celui au carré rouge l'est.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



L-V 621 924 987 651



Des conseillers disponibles quand vous l'êtes, c'est pratique! Par téléphone. En succursale. Au café du coin.

Composez le **1 800 769-2511** pour parler de vos objectifs et découvrir comment les atteindre.

RBC Banque Royale

Une banque de conseils pour vous guider.^{MC}



PRISONS SURPEUPLÉES AU QUÉBEC

« CAMPING » DERRIÈRE LES BARREAUX

Dans les centres de détention, on les appelle les « campeurs ». Ce sont des détenus et prévenus qui vont, leurs effets personnels dans un sac brun, d'un établissement à l'autre, qui dorment sur un matelas posé à même le sol, dans des cellules ou des salles inadaptées. Cet été, les centres de détention québécois débordent. Phénomène récurrent, la surpopulation carcérale se poursuit, encore et toujours. Au grand dam des agents de la paix des services correctionnels.



ANABELLE NICOUD

Il y a 10 ans, l'idée de faire dormir des hommes dans des salles de transition ou des locaux de sentences intermittentes aurait semé la panique au Centre de détention de Sorel. Mais maintenant, le scénario est si courant qu'il n'est même plus étonnant. Le nombre de personnes incarcérées dépasse fréquemment la capacité totale de 89 places de l'établissement. La population quotidienne moyenne de Sorel était, en 2011, de 96,1.

« On utilise des cellules d'isolement pour coucher la surpopulation », dit un agent de la paix. Dans ses petites salles sans fenêtres de 8 pieds sur 4 pieds, dans lesquelles un seau rempli d'eau fait office de salle de bains, s'entassent parfois plusieurs hommes, la nuit venue.

« C'est horrible, oui, décrit, sous le couvert de l'anonymat, cet agent qui travaille à Sorel depuis plusieurs années. On y place des personnes qui n'ont pas de raison d'aller là. »

Une surpopulation devenue habituelle

Mais le « camping » n'est pas un phénomène nouveau.

« Ça fait des années que la situation perdure. Le camping, c'est fréquent, comme les occupations doubles et triples. Ça dure depuis longtemps et il n'y a rien qui change », déplore Éric Bélisle, responsable des communications d'Alter Justice, une association qui vient en aide aux personnes judiciairisées.

Le Protecteur du citoyen a relevé ce problème à plus de 15 reprises, entre 1989 et 2009.

Entre 2008 et 2011, le nombre moyen de personnes incarcérées quotidiennement dans les centres du Québec a augmenté de 3 %, passant de 4486 à 4634.

Des chiffres fournis cette semaine par une source proche du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) témoignent de cette surpopulation (voir autre texte).

Les centres de Rimouski, Amos, Saint-Jérôme, Hull, Sorel, Rivière-des-Prairies, Sherbrooke, Trois-Rivières ou encore Baie-Comeau accueilleraient ainsi cette semaine plus de détenus que leur capacité ne le permet. Et ce, sans compter les incarcérés

qui, chaque jour, se déplacent sur les routes du Québec d'un centre à l'autre ou entre un palais de justice et leur centre.

À Chicoutimi, il n'est pas rare que les personnes qui purgent une peine au cours de la fin de semaine dorment au palais de justice.

« Au Québec, c'est rendu une habitude. On est deux par cellule, à peu près partout. On gère les crises quand ça arrive, et on agrandit par en dedans », dit Stéphane Lemaire, président du SAPSCQ.

« Le matin, quand les administrateurs d'établissement prennent leur quart de travail et voient qu'ils ont trop de monde, ils appellent ailleurs et essaient de placer leurs détenus. Chaque jour, c'est comme la bourse carcérale », dit-il.

« Au Québec, c'est rendu une habitude. On est deux par cellule, à peu près partout. On gère les crises quand ça arrive, et on agrandit par en dedans. »

– Stéphane Lemaire, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

Paradoxalement, relève M. Bélisle, la surpopulation carcérale est un phénomène qui s'accroît, alors que le taux de criminalité est en baisse au Québec.

Le SAPSCQ croit toutefois que c'est la disparition des « absences temporaires », depuis le meurtre d'Alexandre Livernoche commis par Mario Bastien lorsque ce dernier bénéficiait d'un congé de ce type, qui explique les taux d'occupation supérieurs à 100 % dans les prisons québécoises.

Promiscuité, pressions et dysfonctionnements

Chose certaine, la surpopulation entraîne son lot d'effets pervers, pour les détenus comme pour les agents.

Ainsi, le mélange de clientèle entre prévenus peut se révéler périlleux: les prévenus peuvent être des personnes incarcérées pour conduite en état d'ébriété, en attente de leur comparution, ou un multirécidiviste, en attente d'un procès.

Les prisons, de compétence provinciale, accueillent en effet les personnes condamnées à une peine d'emprisonnement d'une durée de moins de deux ans, mais aussi toutes les personnes en détention préventive, en attente d'un procès, peu importe la nature et la gravité du délit dont elles sont accusées.

« On peut avoir un jeune de 20 ans qui entre pour une "ballonne" et qui se retrouve avec les cas lourds. La tension peut monter parce que les gars ne les tolèrent pas, il y a beaucoup de règles que les nouveaux ne connaissent pas, et quand ils font des niaiseries, ça ne passe pas », explique un agent de Québec, qui souhaite lui aussi ne pas être nommé.

Du côté des 2500 agents des services correctionnels de la province, le ras-le-bol se fait sentir, bien que le ministère de la Sécurité publique ait augmenté de 10,3 % les effectifs au cours des trois dernières années.

« Récemment, une personne incarcérée a mis le feu à l'auto d'un motard à l'extérieur. Un autre détenu lui a lancé de l'eau bouillante avant de le battre. Comme c'est arrivé de jour, dans les secteurs réguliers, le personnel était là et on a pu intervenir. Mais de nuit, ils auraient dû attendre avec le gars ébouillanté dans la salle avant que le renfort arrive pour intervenir », relate cet employé du centre de Sorel.

Malgré tout, le ministère de la Sécurité publique a déboursé, l'an dernier, près de 18 millions en heures supplémentaires pour les agents, contre 20 millions en 2010-2011.

Les agents continuent de se sentir débordés.

« En théorie, c'est sûr qu'on doit réhabiliter les gens. Mais ça ne se fait pas sur le terrain: ce qu'on fait, c'est gérer des places », croit M. Lemaire.

Parce qu'il est parfois ardu pour un agent correctionnel de rédiger un rapport sur un détenu qui doit passer devant la Commission des libérations conditionnelles, mais qui se promène d'un centre à l'autre, les libérations peuvent être aussi reportées.

« Ça peut continuer jusqu'à ce qu'un agent qui n'a pas fini sa probation accepte de signer un rapport d'observation sur une personne incarcérée qu'il n'a pas pu observer. C'est ça, la réinsertion sociale en ce moment », poursuit un agent.

« C'est sûr, les gens font leur temps. Mais à quel prix? », se demande Éric Bélisle.

Joint par *La Presse*, le ministère de la Sécurité publique répond que le niveau de surveillance dans les centres de détention du Québec est « adéquat », et que la réinsertion sociale reste toujours l'un de ses mandats.

« Que ce soit par des rondes de surveillance, des fouilles, du dépistage ou des rencontres avec des détenus, nous assurons en tout temps la sécurité de nos employés et des personnes incarcérées », écrit la responsable des communications du Ministère.



PRISONS SURPEUPLÉES AU QUÉBEC

DE NOUVELLES PRISONS QUI SE FONT ATTENDRE

ANABELLE NICLOUD

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a annoncé d'importants investissements dans la construction de nouveaux centres de détention à Roberval, Sept-Îles, Sorel-Tracy (pour remplacer les établissements vétustes de Sorel et de Valleyfield) et Amos.

Mercredi, le gouvernement a ainsi annoncé le début de la construction du centre de détention de Roberval.

Mais entre les annonces et les premières pelletées de terre, le temps paraît long, trop long, aux yeux du syndicat. Et ce, malgré l'ajout de 324 places dans des « bâtiments modulaires » – des roulotte – dans l'enceinte sécurisée de certains centres en 2009.

« D'une élection à l'autre, on avance à

petits pas, mais à un moment donné, il faut trouver des solutions. Et ces solutions, ce ne sont pas des roulettes », croit Stéphane Lemaire.

« Pour ce qui est d'ajouter ou de modifier les bâtiments modulaires en place, aucune décision n'a été prise pour le moment », répond-on au ministère de la Sécurité publique.

Enfin, Alter Justice craint de son côté que l'ajout de places en détention ne suffise pas à régler le problème de la surpopulation.

« C'est malheureux. On a avisé le ministre qu'ajouter des places ne règle pas le problème. C'est comme dire: on a plus de places, donc on ajoute du monde. La criminalité au Québec a beau diminuer, on a de plus de plus de monde dans les prisons », déplore Éric Bélisle.

LA SURPOPULATION CARCÉRALE AU QUÉBEC

NEW CARLISLE

Taux d'occupation (T.O.): **104%**
Capacité totale (C.T.): **96**
Capacité opérationnelle (C.O.): **84**

QUÉBEC

T.O.: **94,2%**
C.T.: **710**
C.O.: **540**

BAIE-COMEAU

T.O.: **111,3%**
C.T.: **97**
C.O.: **84**

TROIS-RIVIÈRES

T.O.: **102,5%**
C.T.: **314**
C.O.: **276**

SHERBROOKE

T.O.: **104%**
C.T.: **315**
C.O.: **277**

MONTRÉAL - BORDEAUX

T.O.: **96,6%**
C.T.: **1357**
C.O.: **1194**

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

T.O.: **110%**
C.T.: **542**
C.O.: **477**

SOREL

T.O.: **109%**
C.T.: **98**
C.O.: **89**

HULL

T.O.: **107,6%**
C.T.: **211**
C.O.: **186**

SAINT-JÉRÔME

T.O.: **115,2%**
C.T.: **388**
C.O.: **341**

CHICOUTIMI

T.O.: **94%**
C.T.: **84**
C.O.: **74**

ROBERVAL

T.O.: **100%**
C.T.: **65**
C.O.: **57**

AMOS

T.O.: **100,8%**
C.T.: **122**
C.O.: **107**

PERCÉ

T.O.: **91,3%**
C.T.: **46**
C.O.: **40**

RIMOUSKI

T.O.: **114%**
C.T.: **119**
C.O.: **105**

• Portrait, en date du 11 juillet, de la surpopulation dans les centres de détention du Québec, tel que fourni par une source proche du syndicat des agents de la paix des services correctionnels.

• La capacité totale désigne le nombre de lits sur l'ensemble de la prison, et la capacité opérationnelle, le nombre maximal de lits pour un fonctionnement régulier du centre.

• La population carcérale varie d'une journée à l'autre.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 12
Astrologie du jour	AFFAIRES 10
Bourses	AFFAIRES 6
Débats	A 15
Décès	AFFAIRES 10
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 13
Monde	A 12-14
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 8
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Généralement ensoleillé, maximum 33, minimum 20. AFFAIRES 8

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

ACTUALITÉS

PONT CHAMPLAIN

Le pont de L'Île-des-Sœurs sera remplacé d'ici 2015



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

Au bureau du maire Tremblay, on s'est réjoui de ces mesures qui permettront de maintenir ce lien «névralgique» entre la métropole et la Rive-Sud.

ÉMILIE BILODEAU
ET MARTIN CROTEAU

Un rapport force Ottawa à construire un pont-jetée temporaire au coût de 100 millions de dollars pour dévier le trafic du pont L'Île-des-Sœurs. Cette somme s'ajoutera aux 3 à 5 milliards que le gouvernement prévoit investir pour le remplacement du pont Champlain.

«Lorsqu'une firme d'ingénieurs te dit: le premier pont que vous devriez remplacer dans le corridor, c'est le pont de L'Île-des-Sœurs, on prend ça très au sérieux», a déclaré le ministre fédéral des Transports, Denis Lebel, lors d'une conférence de presse, hier après-midi.

Questionné pour savoir si le pont de L'Île-des-Sœurs est dans un pire état que le pont Champlain, le ministre est resté évasif. Il a toutefois assuré que la structure était «sécuritaire», comme l'est le pont Champlain. Or, selon nos informations, les dernières analyses démontrent que le court pont se trouve dans un état tel qu'il fallait prendre des mesures immédiates.

Le pont temporaire de six voies (trois dans chaque sens) sera composé d'un amas de roches recouvert d'une chaussée. Une fois la jetée temporaire terminée, la circulation y sera déviée. Puis, les travaux de remplacement des ponts de L'Île-des-Sœurs et Champlain pourront être amorcés, «sans impact sur la circulation», a assuré M. Lebel. Le ministre lancera les appels d'offres d'ici quelques semaines pour que la construction du pont temporaire puisse commencer en 2013 pour une entrée en service en 2015. Ce projet sera séparé de l'ambitieux partenariat public-privé prévu pour le remplacement du pont Champlain, et sa facture sera entièrement assumée par le fédéral.

DEMAIN SEULEMENT LE SAMEDI 14 JUILLET

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

20%
SUR CES
PRODUITS

LES PLUS GROS
RABAIS
DE L'ÉTÉ

<p>RABAIS DE 9,00\$ 36,50\$ 45,50\$</p> <p>R.H. PHILLIPS revient à 9,13\$ par 750 ml</p>	<p>RABAIS DE 3,15\$ 12,95\$ 16,10\$</p> <p>CHATEAU CAPENDU CORBIÈRES</p>	<p>RABAIS DE 3,50\$ 13,85\$ 17,35\$</p> <p>SASYR SANGIOVESE SYRAH TOSCANA</p>	<p>RABAIS DE 2,75\$ 10,70\$ 13,45\$</p> <p>SOAVE ITALIA</p>	<p>RABAIS DE 6,00\$ 27,60\$ 33,60\$</p> <p>BACARDI BREEZER SÉLECTION revient à 2,30\$ par bouteille</p>
--	--	---	---	---

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS
LIMITE DE 3 PAR PRODUIT

La modération
à bien meilleur goût.

Educ Valcool

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt, SAQ Signature et SAQ.COM exclus. L'offre Économisez jusqu'à 20% sur ces 5 produits est en vigueur le samedi 14 juillet 2012 seulement, jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Limite de 3 articles par produit, par client, par transaction, pour chacun des produits suivants: R.H. Phillips, syrah, california (code SAQ: 11462171); L'Esprit de Château Capendu, corbières a.o.c. (code SAQ: 00706218); Sasyr, sangiovese/syrah, toscana i.g.t. (code SAQ: 11072907); Si, soave d.o.c. (code SAQ: 11254495); Bacardi Breezer Sélection, cooler au spiritueux (code SAQ: 11686183). Quantités limitées à 27000 caisses pour tout le réseau. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

Questionné pour savoir si le pont de L'Île-des-Sœurs est dans un pire état que le pont Champlain, le ministre est resté évasif.

Lors de la conférence de presse, le gouvernement a également annoncé qu'il allait remplacer trois viaducs qui enjambent l'autoroute 15, entre L'Île-des-Sœurs et l'échangeur Turcot.

Sur la bonne voie

Le Nouveau Parti démocratique estime que l'annonce du ministre Lebel laisse de nombreuses questions sans réponse, notamment en ce qui concerne l'état du pont Champlain. Le député de Brossard-La Prairie, Hoang Mai, estime que l'investissement de 100 millions, avant même que la facture globale du projet soit connue, témoigne de l'«improvisation» du gouvernement Harper dans ce dossier.

«L'un des problèmes, c'est que le gouvernement n'ait pas agi avant», a-t-il déploré.

Même si le projet engendre un dépasement de coût, la communauté d'affaires de la Rive-Sud croit que «c'est peut-être le prix à payer pour qu'il n'y ait pas d'entraves à la circulation routière». «Le ministre Lebel avait promis de faire preuve de transparence envers la communauté d'affaires, aujourd'hui, on en a une démonstration. C'est sûr qu'on ne peut pas se dire déçus de ce qui a été annoncé», a dit Francis Villeneuve, directeur des communications de la chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud.

Au bureau du maire Gérard Tremblay, on s'est réjoui de ces mesures qui permettront de maintenir ce lien «névralgique» entre la métropole et la Rive-Sud. «Pour nous, le but est d'assurer la sécurité, la fluidité et la vitalité économique de la métropole, a indiqué l'attachée de presse du maire, Ariane Lareau. Ce lien va permettre d'assurer tout cela pendant la construction du nouveau pont.»

Le maire de Brossard, Paul Leduc, s'est montré satisfait du fait que le projet de remplacement du pont Champlain franchisse une nouvelle étape. «On axe notre planification autour de cette infrastructure importante qui s'en vient dans les 10 ou 12 prochaines années, a-t-il résumé. On parle toujours de transport léger, alors on planifie, on en parle à nos promoteurs.»

Brossard, qui est situé à l'autre bout du pont Champlain, a connu une importante croissance immobilière au cours des dernières années.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Le niveau de la rivière des Mille-Îles est si bas que même les canards doivent poser les pattes au sol pour pouvoir aller barboter un peu plus loin. La rivière des Mille-Îles est cruciale: elle compte neuf prises d'eau potable desservant des centaines de milliers de personnes. Son débit est entièrement dépendant de celui de la rivière des Outaouais.

Le niveau du fleuve exceptionnellement bas

Le temps sec et chaud complique la navigation

CHARLES CÔTÉ
ET JEAN-THOMAS LÉVEILLÉ

Le barrage de Cornwall-Messina, en amont du lac Saint-François, relâche des milliers de mètres cubes d'eau depuis hier afin de permettre à un navire de parvenir au port de Montréal.

C'est un des nombreux signes que les usagers du fleuve Saint-Laurent doivent composer cette année avec des niveaux exceptionnellement bas.

« Nous avons augmenté le débit à 6860 mètres cubes par seconde pour 28 heures pour un navire qui est attendu à Montréal vendredi à 16h », affirme Gail Faveri, secrétaire du Conseil international du contrôle du fleuve Saint-Laurent.

Cet organisme fait partie de la Commission mixte internationale, l'agence canado-américaine qui gère les eaux limitrophes.

« C'est simple: il manque de pluie, dit M^{me} Faveri. Cette année, la rivière des Outaouais manque de débit. La neige a fondu tôt et le printemps a été extrêmement sec et chaud. Il y a beaucoup d'évaporation. Aussi, le niveau

du lac Ontario est un peu plus bas que la moyenne. »

Près des records

Le bas niveau du fleuve frôle les records pour le mois de juillet, sans pour autant battre les records absolus. C'est habituellement entre septembre et novembre qu'on observe les niveaux les plus bas.

Le bas niveau du fleuve frôle les records pour le mois de juillet, sans pour autant battre les records absolus. C'est habituellement entre septembre et novembre qu'on observe les niveaux les plus bas.

Hier, on a égalé le niveau record en 100 ans pour le mois de juillet, datant de 1965.

N'empêche qu'il est rare que le niveau soit sous le zéro des cartes de Montréal à Trois-Rivières, comme il l'était hier, souligne Denis Lefavre, chercheur scientifique au Service hydrographique du Canada.

« Les pilotes professionnels s'ajustent, mais en navigation de plaisance, il y a beaucoup de capitaines et leur expérience varie, dit-il. On voit

une forte corrélation entre le niveau de l'eau et le nombre d'échouements. »

L'année 2012 ne ressemble en rien à 2011, marquée par les inondations du Richelieu, mais rappelle 2010, exceptionnellement sèche elle aussi.

Y a-t-il un lien avec les changements climatiques? « Il faut continuer d'accumuler

Partout le long du fleuve, des espèces invasives comme le roseau et la renouée japonaise pourraient profiter de l'assèchement des berges pour s'installer à demeure.

« Quand la renouée japonaise s'installe, elle ne laisse pas de place à d'autres, dit Sylvie Bibeau, du Comité ZIP Jacques-Quartier. Elle détruit la biodiversité et elle bloque l'accès à l'eau. »

Traverser la rivière des Mille-Îles à pied

Les rapides du Moulin ne portent pas très bien leur nom, ces jours-ci. Le niveau de la rivière des Mille-Îles est si bas que même les canards doivent poser les pattes au sol pour pouvoir aller barboter un peu plus loin.

Au milieu du cours d'eau qui sépare Terrebonne de Laval, des enfants s'amusent sur les pierres brunes que la baisse du niveau a révélées, passant à pied d'une rive à l'autre.

« Pour la période, le niveau est très bas, dit Pierre Bureau, résidant de longue date de Terrebonne. Bas comme ça, c'est au mois d'août, habituellement. À ce temps-ci de l'année, c'est rare. »

La rivière des Mille-Îles est cruciale: elle compte neuf prises d'eau potable desservant des centaines de milliers de personnes. Son débit est entièrement dépendant de celui de la rivière des Outaouais.

D'ailleurs, après le printemps sec de 2010, le gouvernement du Québec avait ordonné des travaux d'urgence au seuil de cette rivière afin de garantir un débit minimal de 28 mètres cubes par seconde. Cette année-là, le débit était tombé à 11 mètres cubes, alors que les aqueducs à eux seuls en retirent 5.

« L'étiage plus sévère arrive au mois d'août, dit Elsa Dufresne, directrice du Comité des bassins versants des Mille-Îles. Si la période sans pluie se maintient, ça va nous permettre de voir si les travaux portent leurs fruits. »

Le directeur des opérations chez Hydro Météo, Pierre Corbin, confirme: « Ce sont des situations qu'on connaît généralement à la fin du mois d'août ou même au début du mois de septembre. »

Avec un débit de 36 mètres cubes par seconde, la rivière des Mille-Îles frôle le minimum historique. À la mi-juillet, le débit moyen de cet affluent du fleuve Saint-Laurent est d'environ 130 mètres cubes par seconde.

Si le temps relativement sec se poursuit, le niveau du Saint-Laurent et de ses affluents pourrait devenir inquiétant. « Mais personne ne peut garantir qu'on n'aura pas un mois d'août pluvieux », conclut Pierre Corbin, un souhait que ne partageant peut-être pas ceux qui prennent leurs vacances à la fin de l'été.

Voir aussi la vidéo sur lapresse.ca/videos

Nuit d'enfer à Brooklyn



CINÉMA
CE SOIR 21 h
**L'ÉLITE
DE BROOKLYN**

UN DRAME POLICIER AVEC RICHARD GERE,
DON CHEADLE ET ETHAN HAWKE.

telequebec.tv


Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

MONTRÉAL PLUS

La Ville versera 115 000 \$ à Claude Dauphin

Les parties, en litige depuis mai 2011, s'entendent à l'amiable

KARIM BENESEAIEH

La hache de guerre est enterrée entre l'administration Tremblay et l'ex-président du conseil municipal Claude Dauphin. Selon l'entente à l'amiable dévoilée hier, la Ville a accepté de lui verser 115 000 \$, soit 100 000 \$ pour ses honoraires d'avocats et 15 000 \$ «à titre de troubles, inconvénients et dommages moraux».

M. Dauphin réclamait 250 000 \$ pour avoir été l'objet, pendant de longs mois jusqu'en 2011, d'«une violation grossière de son droit à la vie privée», selon ses propres termes. Il se disait en outre victime «d'un espionnage et/ou d'une interception illégale de ses courriels et de son agenda électronique» de la part du bureau du contrôleur général.

Il avait déposé une poursuite en mai 2011 contre la Ville et certains fonctionnaires impliqués. Dans le communiqué commun publié hier, on admet que le litige découlait «d'une situation qui n'aurait pas dû avoir lieu, c'est-à-dire l'accès à des courriels d'un élu à son insu». «La collecte des données a été faite à la demande du bureau du contrôleur général [Pierre Reid]», précise-t-on dans le communiqué. Cette entente met fin au



L'ex-président du conseil municipal, Claude Dauphin, réclamait 250 000 \$ à la Ville, alléguant qu'il avait été victime d'une « violation grossière de son droit à la vie privée ».

litige et permet d'«ainsi éviter, de part et d'autre, d'engager des frais et honoraires légaux additionnels et dépenser inutilement les deniers publics».

Débat autour des mandats

Cette controverse, survenue à l'époque quelques mois après une affaire semblable concernant le vérificateur

général de la Ville, Jacques Bergeron, avait obligé le maire Gérard Tremblay à relever le contrôleur général de ses fonctions. Le maire avait reconnu

que M. Reid avait «peut-être dépassé son mandat», mais maintenu que «tous les gestes ont été posés de bonne foi et au meilleur de ses connaissances».

Il avait de plus affirmé que la Sûreté du Québec (SQ) avait donné le mandat aux fonctionnaires de la Ville de «faire des vérifications» concernant M. Dauphin. La SQ a toujours nié avoir donné cette autorisation. Quant à M. Dauphin, il avait dû quitter ses fonctions de président du conseil municipal, qu'il occupait depuis novembre 2009. On ignore s'il regagnera son poste. Tant M. Dauphin que l'hôtel de ville ont en effet convenu de ne faire aucun commentaire sur cette entente à l'amiable.

Quant à la poursuite du vérificateur général contre la Ville, elle est toujours pendante. M. Bergeron a cependant obtenu dans les derniers mois le paiement de ses honoraires d'avocat à même les budgets du bureau du vérificateur général.

Du côté de Vision Montréal, Réal Ménard a rappelé que sa chef, Louise Harel, avait enjoint à la Ville de s'entendre à l'amiable avec M. Dauphin dès avril dernier. «On n'aurait jamais dû se retrouver dans cette situation, c'est encore les citoyens qui feront les frais d'une telle situation», a-t-il déclaré. Le maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelga-Maisonneuve croit par ailleurs que «la question la plus immédiate» est de savoir si Claude Dauphin retrouvera son poste de président du conseil municipal. «Sinon, il serait intéressant d'en connaître les raisons.»

Il invite par ailleurs l'administration Tremblay à faire «le même mea-culpa» avec le vérificateur général.

Arrestation d'un jongleur dans le Vieux-Port

Mise en demeure contre Ville-Marie

TRISTAN PÉLOQUIN

L'ordonnance qui a justifié l'arrestation d'un jongleur devant des centaines de touristes sur la place Jacques-Cartier, la semaine dernière, fait l'objet d'une contestation. Un groupe d'amuseurs publics, dont fait partie le jongleur inculpé, a embauché un avocat pour se défendre.

La semaine dernière, le jongleur Stephen Moore a été arrêté par six policiers au début d'une performance qu'il donnait devant plusieurs touristes. Les policiers sont intervenus à la demande de l'arrondissement de Ville-Marie, qui reproche au jongleur de ne pas avoir signé un contrat, obligatoire depuis cette année, pour se produire

sur la place Jacques-Cartier. Devant le refus catégorique de M. Moore de cesser sa performance sur-le-champ, les policiers ont tenté de lui passer les menottes, mais celui-ci a soulevé un policier par la taille, ce qui a provoqué une intervention musclée. Il a par la suite été accusé de voies de fait et d'entrave au travail d'un policier.

Historiquement, les amuseurs publics se sont toujours entendus entre eux pour organiser l'horaire des performances sur la place touristique. Les amuseurs se relayaient sur la place pour des périodes d'environ 40 minutes. «Ça fait presque 30 ans que je fais ce métier, et ça a toujours bien fonctionné. Ça marche comme

ça partout dans le monde», affirme M. Moore.

Or, en juin, l'arrondissement de Ville-Marie a décidé par ordonnance d'imposer un

Historiquement, les amuseurs publics se sont toujours entendus entre eux pour organiser l'horaire des performances sur la place touristique.

horaire de performances aux amuseurs publics. Les artistes doivent désormais réserver leur place par téléphone au moins trois heures à l'avance.

Cette procédure est jugée illégale par l'avocat des amuseurs publics. «Empêcher une personne de gagner sa vie ou lui rendre ça tributaire de la décision d'une seule personne me semble contraire à ce que préconise la Charte des droits et libertés. De plus, en vertu de ces contrats, les amuseurs publics deviennent en quelque sorte des employés de la Ville, mais celle-ci ne les rémunère pas. Il n'y a pas de contrepartie», soutient M^c Robert Archambault.

L'avocat a mis en demeure la Ville de Montréal et l'arrondissement de Ville-Marie de suspendre l'application de l'ordonnance forçant ses clients à signer le contrat. Il demande également la tenue d'une

rencontre avec les responsables de l'arrondissement. «Nous avons beaucoup de difficulté à obtenir de la Ville la documentation entourant l'ordonnance [qui a été adoptée]», ajoute M^c Archambault.

L'arrondissement de Ville-Marie estime néanmoins que plus de la moitié des 140 titulaires de permis de musicien ou d'amuseur public ont accepté de signer le contrat. «Les ordonnances ont été adoptées en toute légalité, affirme la porte-parole Anik de Repentigny. L'arrondissement ne considère pas que ces ordonnances enfreignent les droits fondamentaux des artistes. Tous ceux qui ont demandé à signer l'entente ont pu le faire.»

Échangeur Turcot

FIN DE SEMAINE DU 13 JUILLET 2012

ENTRAVES MAJEURES

RISQUE DE CONGESTION

- A** A-20/720 est dans l'échangeur
DE 23 H VENDREDI À 5 H LUNDI
- B** A-15 nord dans l'échangeur
DE 23 H 59 VENDREDI À 5 H LUNDI

En cas de conditions météorologiques défavorables, ces interventions seront reportées.

DÉTOUR Les détours seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.

quebec511.info

1000\$	100\$	500\$	1000\$
16,03\$	1,60\$	8,01\$	16,03\$



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Le magasin est en solde!



nous payons la tps et la tvq!††

19^{42\$}/mois
OU
699\$
Sofa inclinable

Mobilier de salon inclinable

- Revêtement en tissu deux tons confortable et résistant
- Livraison gratuite
- Causeuse inclinable... 16,64 \$*/mois ou 599 \$
- Fauteuil inclinable... 9,69 \$*/mois ou 349 \$

- Base pour téléviseur... 7,75 \$*/mois ou 279 \$
- Table de bout... 159 \$
- Ensemble de 3 tables gigognes... 6,64 \$*/mois ou 239 \$
- Lampe de table... 119 \$
- Lampe de plancher... 159 \$



nous payons la tps et la tvq!††

22^{19\$}/mois
OU
799\$

Mobilier de cuisine

De style contemporain, table de 107 x 198 cm (42 x 78 po).
Livraison gratuite

Comprend : 1 table et 4 chaises

Nous payons la **tps tvq** et la **tvq**††

sur TOUS les meubles, TOUS les matelas, TOUS les accessoires de décoration, les électroménagers† et TOUS les ensembles cinéma maison



AVALON

Matelas moelleux/Mousse supermoelleuse alvéolée 2 po de mousse haute densité supermoelleuse (1,35 lb)
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du fabricant de 5 ans. Livraison gratuite

- 1 place... 8,86 \$*/mois ou 319 \$
- Grand lit... 11,08 \$*/mois ou 399 \$

nous payons la tps et la tvq!††

9^{69\$}/mois
OU
349\$
2 places



90 jours d'essai

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau



ELEGANT

Matelas ferme/Resorts Posturepedic™ en titane/Contour UniCased®/Soutien Central® PROBACK® avec mousse thermosensible ProGel™

Aussi disponible matelas moelleux
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie du fabricant de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/420 ressorts... 14,69 \$*/mois ou 529 \$
- Grand lit/736 ressorts... 18,03 \$*/mois ou 649 \$
- Très grand lit/928 ressorts... 24,97 \$*/mois ou 899 \$

nous payons la tps et la tvq!††

16^{64\$}/mois
OU
599\$
2 places/600 ressorts

Laveuse de 41 pi³ C.E.I.
12 programmes, 4 niveaux d'eau, tambour en acier inoxydable, technologie d'essorage silencieux, vitesse d'essorage jusqu'à 800 tr/min, Energy Star®

Sècheuse de 7 pi³

9 programmes, 4 réglages de température, système AutoDry®, système de réduction des bruits Quiet Dry, option Wrinkle Shield®
Livraison, ramassage et service gratuits

nous payons la tps et la tvq!††

30^{53\$}/mois
OU
1099\$
La paire

FRIGIDAIRE
Refrigerateur de 18 pi³
2 tablettes SpillSafe®, bac à charcuterie, 2 bacs à humidité contrôlée, 3 balconnets fixes, congélateur avec tablette fixe pleine largeur, Energy Star®
Refrigerateur avec poignée à droite aussi disponible
Livraison, ramassage et service gratuits

FRIGIDAIRE
Refrigerateur de 18 pi³

2 tablettes SpillSafe®, bac à charcuterie, 2 bacs à humidité contrôlée, 3 balconnets fixes, congélateur avec tablette fixe pleine largeur, Energy Star®
Refrigerateur avec poignée à droite aussi disponible
Livraison, ramassage et service gratuits

PRIX DE LIQUIDATION

nous payons la tps et la tvq!††

10^{53\$}/mois
OU
379\$

Cuisinière avec four autonettoyant
Four de 5,3 pi³, surface de cuisson vitrifiée et éléments extensibles 12/9 po, très grand hublot
Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 5,3 pi³, surface de cuisson vitrifiée et éléments extensibles 12/9 po, très grand hublot
Livraison, ramassage et service gratuits

Broil King

Barbecue de 40 000 BTU
Surface de cuisson de 653 po², système à 3 brûleurs, grilles de cuisson en fonte émaillée, Flav-R-Wave®, tablettes latérales amovibles
Livraison et service gratuits

Ensemble
36^{08\$}/mois
OU
1299\$

nous payons la tps et la tvq!††



Panasonic VIEIRA

Ensemble cinéma maison avec téléviseur à écran plasma de 42 po

Puissance de sortie de 240 watts, positionnement multiple des enceintes, enceinte d'extrêmes-graves à projection vers le bas, canal de retour audio, compatible avec le signal 3D, 1 entrée HDMI, 2 entrées optiques, Résolution 720p, 2 entrées HDMI, 1 entrée USB, lecteur multimédia avec fente pour carte SD
Livraison gratuite

nous payons la tps et la tvq!††

24^{97\$}/mois
OU
899\$
L'ensemble



46 po ACL/DEL

Puissance de sortie totale de 1100 watts, lecteur Blu-ray, prêt à la technologie 3D, visionneur de JPEG, Rétroéclairage DEL, panneau ACL, 1 entrée USB, 3 entrées HDMI
Livraison gratuite

nous payons la tps et la tvq!††

47^{19\$}/mois
OU
1699\$
L'ensemble

Payez en **+36 versements sans intérêt*** jusqu'en juillet 2015 sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques**

LIVRAISON GRATUITE 7 JOURS SUR 7, MÊME LE DIMANCHE! Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

HEURES D'OUVERTURE:		LUNDI AU VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H		braultetmartineau.com		Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau		Suivez-nous sur twitter au @BM_Promotions	
BROSSARD	450 619-6777	GATINEAU	819 561-5007 • 1 877 755-2555	KIRKLAND	514 697-9228	LASALLE	514 364-6110	SAINT-LÉONARD	514 254-9455
REPENTIGNY	450 470-0815	SHERBROOKE	819 562-4242 • 1 800 267-4240	SAINT-HUBERT	450 676-1911	SAINTE-THÉRÈSE	450 430-0555	LAVAL	450 682-2516
Galerie du sommeil		LUNDI AU MERCREDI 9 H À 18 H JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H		GRANBY	450 372-5656	ST-HYACINTHE	450 774-6116	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU	450 349-1609
Brault & Martineau				MASCOUCHE	450 474-8531	ST-JÉRÔME	450 431-9338	VAUDREUIL-DORION	450 424-2651

*Offre en vigueur du lundi 9 juillet au mercredi 18 juillet 2012. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être cumulées à aucune autre promotion. Détails en magasin. Brault & Martineau décline toute responsabilité quant à l'équivalence à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. **Sauf sur les produits informatiques. Détails en magasin.

ACTUALITÉS

La CLASSE prépare sa campagne

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

La Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) préparera sa stratégie automnale en fin de semaine, ont annoncé hier matin les porte-parole de l'organisation.

Mais peu importe le mot d'ordre qui sera lancé, l'association étudiante promet déjà de sillonner la province pendant que la campagne électorale battra son plein, selon les informations de *La Presse*.

Les porte-parole, Gabriel Nadeau-Dubois et Jeanne Reynolds, ont affirmé que les militants réunis à l'Université Laval se prononceront sur l'opportunité d'un retour en classe.

« C'est un débat important. À l'intérieur de chaque association étudiante, il y a ce débat, à l'intérieur de la population, il y a ce débat, a exposé M. Nadeau-Dubois. Est-ce qu'il faut faire un repli stratégique? Est-ce qu'il faut inviter les gens à retomber en grève? Retomber en grève après la rentrée? Retomber en grève après des élections? Il y a toutes sortes de configurations possibles et c'est ce débat qu'on va avoir en fin de semaine. »

Selon lui, « c'est sûr que le congrès va ressortir avec une



Les porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois (notre photo) et Jeanne Reynolds, ont affirmé que les militants réunis à l'Université Laval en fin de semaine se prononceront sur l'opportunité d'un retour en classe.

stratégie». « On ne dira pas aux gens: "Votez et on verra ce que ça va donner." »

Le congrès de la CLASSE devrait aussi discuter de l'attitude à adopter à l'égard

d'une éventuelle campagne électorale. Dans le passé, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) a toujours refusé d'appeler les étudiants ou

les jeunes à participer aux élections.

Manifeste et tournée

Par ailleurs, la CLASSE entreprend une tournée des

régions du Québec pour faire la promotion d'un nouveau manifeste politique.

À partir d'aujourd'hui et jusqu'à la mi-août, des militants de la CLASSE iront de Val-d'Or à Sherbrooke, en passant par Tadoussac et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ils distribueront un document intitulé « Nous sommes avenir » qui élargit de façon importante le discours de la CLASSE. La gestion des ressources naturelles, le sexisme et les Premières Nations sont notamment abordés dans le manifeste.

« Ce qui a commencé comme une grève étudiante est devenu une lutte populaire: la question des frais de scolarité nous aura permis de toucher à une malaise plus profonde », ont écrit les auteurs du manifeste.

Souvent critiquée pour avoir abordé des enjeux plus larges que la hausse des droits de scolarité, la CLASSE ne croit pas prêter flanc aux critiques en publiant un texte du genre. « Au contraire, je pense que pour la première fois, on ose dire les vraies choses, a affirmé Jeanne Reynolds. On n'a pas mobilisé des étudiants et étudiantes dans des assemblées générales sur le seul fait qu'il faut payer moins, que ça coûte trop cher. [...] Il y avait un projet de société derrière. »

DÉPENSES ÉLECTORALES

Le DGE a les étudiants à l'œil

MARCO FORTIER

Les associations étudiantes qui comptent intervenir dans la campagne électorale se trouvent dans la ligne de mire du Directeur général des élections du Québec (DGEQ).

La loi interdit aux étudiants, comme à tous les groupes de pression, d'engager des dépenses à des fins partisanes durant une campagne électorale, rappelle le DGEQ. Seuls les agents officiels des partis peuvent dépenser – et les sommes sont plafonnées.

Après un printemps marqué par des grèves et des manifestations étudiantes, les associations mobilisent les jeunes pour les

inciter à aller voter, a rapporté hier *La Presse*. Les étudiants comptent « faire sortir le vote » dans une douzaine de circonscriptions remportées par le Parti libéral du Québec par de faibles marges, aux élections de 2008, dont celle de Jean Charest.

La Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) prépare aussi une tournée du Québec pour discuter des enjeux sociaux de l'heure.

Les étudiants et les autres « tiers » peuvent « exprimer leurs opinions et participer au débat démocratique » durant une campagne électorale, tant que leurs activités partisanes n'entraînent pas de dépenses,

explique Cynthia Gagnon, porte-parole du DGEQ.

Les citoyens peuvent ainsi publier des sites web, des blogues ou des opinions sur Facebook et Twitter, car cela n'entraîne aucune dépense, selon elle. La Loi électorale ne permet cependant pas à un groupe de pression d'imprimer des tracts partisanes ou de publier des publicités dans les journaux, par exemple.

La Cour suprême du Canada a validé ce volet de la Loi électorale québécoise, en janvier dernier, en refusant d'entendre un appel de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). La centrale syndicale avait fait imprimer et distribuer des dépliants contre

le parti de Mario Dumont, aux élections de 2003, ce qui constituait une dépense illégale, selon le DGEQ.

Bloquer les riches

Cet aspect de la Loi électorale vise à éviter que de riches groupes de pression puissent monopoliser le débat en période d'élections, rappelle-t-elle. Aux États-Unis, par exemple, les partis, candidats et lobbies peuvent dépenser sans limites, à coups de centaines de millions de dollars, pour faire valoir leur point de vue, ce qui favorise les riches dans le débat politique.

Le ministre Jean-Marc Fournier, leader parlementaire

du gouvernement, a réagi sans broncher devant les préparatifs électoraux des associations étudiantes.

« La démocratie, c'est pour chacun de choisir pour qui il va voter, a-t-il dit au cours d'un point de presse. L'important, c'est d'aller voter. Que ce soit les étudiants, que ce soit n'importe quel groupe qui soumet ce c'est par le choix électoral que l'on donne la légitimité à un gouvernement qui, par la suite, passe des lois que l'on doit respecter, ça me semble très bien. Si on est partis sur un objectif de respecter la loi, je pense qu'on est très bien partis. »

– Avec Philippe Mercure



PHOTO IAN BUSSIERES, ARCHIVES FOCUS 1

En mai dernier, Anonymous avait déclaré vouloir s'en prendre à des sites web gouvernementaux en soutien à la manifestation étudiante.

Ciblée par la SQ pour avoir cité Anonymous sur Twitter

ALAIN MCKENNA
COLLABORATION SPÉCIALE

Une jeune femme de Joliette qui est une grande utilisatrice du réseau social Twitter affirme avoir reçu la visite de deux enquêteurs de la Sûreté du Québec (SQ), mercredi, la soupçonnant « d'incitation à la désobéissance civile » après qu'elle eut repris des billets initialement publiés par des membres du réseau informatique Anonymous.

Employée de soir au soutien technique de Vidéotron, Patricia Paquette se doutait que quelque chose clochait quand son téléphone a sonné plus tôt qu'à la normale, à 10h30, mercredi matin. Elle n'aurait cependant pas pu deviner que c'était lié à l'arrestation, le mois dernier, de neuf membres du réseau Anonymous, dont six au Québec. Ils sont notamment soupçonnés d'avoir attaqué certains sites web gouvernementaux en France et au Québec, dont celui de la Direction centrale du renseignement intérieur français et du ministère québécois de la Sécurité publique.

« Une série de tweets que j'ai faits il y a environ un mois et demi les intéressait tout particulièrement. Ils m'ont expliqué que c'était à la limite de l'encouragement à la désobéissance civile et m'ont même montré la loi qui indique ce que ça signifie. Ils m'ont ensuite dit que la prochaine fois que je publierai des billets de ce genre sur Twitter, ce serait à un juge que je parlerais », raconte M^{me} Paquette.

Manifestement à l'aise avec les technologies internet, la femme de 35 ans explique qu'elle a repris ces messages sur son

propre compte Twitter dans le cadre d'une recherche qu'elle faisait pour rendre service à un journaliste de la chaîne TVA. En mai dernier, Anonymous avait déclaré vouloir s'en prendre à des sites web gouvernementaux en soutien à la manifestation étudiante contre la hausse des droits de scolarité.

Elle ajoute que si elle ne les aidait pas à identifier la photo d'un de ses collègues qu'ils lui ont ensuite présentée, les deux enquêteurs allaient montrer à son employeur d'autres messages tirés de son compte Twitter.

Diffamation par proximité?

En octobre dernier, la Cour suprême du Canada a décrété unanimement que le fait de publier un hyperlien menant à des déclarations diffamatoires n'était pas un acte diffamatoire en soi, et que la personne renvoyant au message ne pouvait être tenue responsable du message. Même si elle a été faite dans un contexte différent, cette déclaration vaut aussi dans le cas de Twitter et de M^{me} Paquette, estime Vincent Gautrais, professeur à l'Université de Montréal.

« Le fait de retwitter quelque chose, même si ce quelque chose est diffamatoire ou illicite, ne peut être considéré au premier abord comme une participation à l'action. »

– Vincent Gautrais, professeur à l'Université de Montréal spécialiste du droit des technologies de l'information

Ceux-là révélaient publiquement les détails d'un problème technique interne qui a empêché l'envoi de certains courriels par les clients de Vidéotron, à la fin du mois de mai.

Une menace plutôt maladroite, estime-t-elle, car les messages en question ont été publiés, à l'origine, par le compte même de Vidéotron sur Twitter. « Ça m'a surtout donné l'impression qu'ils allaient à la pêche, sans trop savoir ce qu'ils allaient tirer de mon entrevue », conclut celle qui, le lendemain, twittait de plus belle.

Un porte-parole joint a pour sa part indiqué que la Sûreté du Québec ne faisait « pas de commentaire sur une enquête en cours ».

Université de Montréal spécialiste du droit des technologies de l'information.

« Le fait de retwitter quelque chose, même si ce quelque chose est diffamatoire ou illicite, ne peut être considéré au premier abord comme une participation à l'action, explique-t-il. Dans ce cas-ci, on ne peut pas vraiment dire qu'il y ait eu incitation » de la part de M^{me} Paquette.

Les gens qui, comme cette dernière, craignent pour leur liberté d'expression sur les réseaux sociaux sont donc protégés par la loi. Cependant, « dans le cadre d'une enquête, il se peut très bien que des policiers questionnent une personne à propos d'une autre personne. C'est ce qui semble être le cas ici », conclut M. Gautrais.

SOLDE JUSQU'À 50%

Méphisto, Ara, Rieker, Pikolinos, Birkenstock, Beautifeel, etc.*

*Sur modèles sélectionnés



Helle Comfort.

BOUTIQUE PRESTIGE
CHAUSSURES D'ICI ET D'EUROPE

À VOS PIEDS DEPUIS 25 ANS

VASTE CHOIX POUR VOS ORTHÈSES

459 ave. Victoria, Saint-Lambert
450.465.5671

294 ch. Knowlton, Knowlton
450.242.1400

www.boutiqueprestige.ca

Deux nouvelles noyades de bambins

« Sécurisez vos piscines ! », clame l'oncle d'une des victimes

DAVID SANTERRE

« Sécurisez vos piscines, ou n'en achetez pas ! »

C'est le message que souhaitait lancer François Dufault à tous les parents dans les instants suivant la noyade de sa nièce de 2 ans, Marylou Rondeau, hier après-midi à Saint-Rémi, près de Châteauguay.

Quelques heures après ce cri du cœur, un autre bambin, âgé de deux ans et demi, était trouvé inconscient dans la piscine de sa résidence à Sainte-Anne-des-Plaines.

Les deux enfants sont les 43^e et 44^e victimes de noyade en 2012 au Québec. C'est presque le double des années passées. L'an dernier à pareille date, 25 noyades s'étaient produites.

Vers 12h05, la fillette se trouvait dans la maison familiale de la rue Bédard, à Saint-Rémi, avec ses parents et une tante, conjointe de François Dufault.

« À l'hôpital, ils ont réussi à avoir un petit pouls, mais ça s'est arrêté. »

— François Dufault, oncle de la petite Marylou



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

La tante et les parents de la petite Marylou Rondeau – dont le père, sur la photo, a récemment eu un accident de travail – ont tenté de la réanimer, en vain.

Elle a échappé un court instant à l'attention des adultes pour aller sur la terrasse bordant la piscine hors terre derrière la maison. La piscine était clôturée, mais il semble que le portillon n'était pas verrouillé ou que le verrou était défectueux. La petite aurait réussi à l'ouvrir.

« Son père était dans le salon. Il a eu un accident de travail et ne peut pas marcher. Ma copine pliait du linge et sa mère s'occupait d'un autre enfant. Marylou a donné un bec à son père. Puis ça a pris une seconde. Elle était là et, une seconde après, elle n'était plus là », raconte François Dufault, qui n'a pas été directement témoin de la scène puisqu'il se trouvait chez le voisin avec des enfants de la famille.

C'est sa conjointe qui a trouvé la petite quand tout le monde s'est rendu

compte qu'elle n'était plus là. Les parents et la tante ont aussitôt entamé des manœuvres de réanimation. « Les policiers sont arrivés, ils ont continué les manœuvres, puis les ambulanciers sont arrivés », dit l'oncle.

Les techniciens ambulanciers sont restés sur place pour pratiquer des manœuvres pendant 15 minutes, explique le porte-parole de la Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie, Bruce Dyotte.

Quand ils sont repartis avec la petite vers le centre hospitalier Anna-Laberge, elle se trouvait toujours en arrêt cardio-respiratoire, dans un état critique.

Sa mère l'y a accompagnée. Vers 13h30, elle a appris au reste de la famille que Marylou était morte. « À l'hôpital, ils

ont réussi à avoir un petit pouls, mais ça s'est arrêté », indique M. Dufault.

Tout l'après-midi, de nombreux voisins et amis sont passés pour reconforter la famille. Le père et la tante qui a trouvé la petite étaient particulièrement bouleversés.

« Il est trop tôt pour tirer une conclusion. Il s'agit d'une piscine hors terre. La clôture était-elle adéquate? Il y a un verrou, mais était-il en état de fonction? Ce sont des éléments que nous devons analyser », explique Claude Denis, porte-parole de la Sûreté du Québec.

François Dufault a une hypothèse à ce sujet. « La plateforme autour de la piscine est sécurisée, il y a une clôture. Mais il semblerait que le verrou n'était plus là. C'est un verrou à loquet, mais la tige qui

bloque la porte n'était plus là. Peut-être qu'un des enfants l'a cassée », suggère-t-il.

La petite Marylou laisse dans le deuil, outre ses parents, deux frères de 4 et 6 ans.

44^e noyade

Plus tard en après-midi, un autre drame s'est joué rue des Colibris, à Sainte-Anne-des-Plaines. La famille d'un garçon de deux ans et demi a trouvé la victime inanimée dans la piscine hors terre, vers 15h35. Les adultes ont tenté des manœuvres cardiorespiratoires en attendant les secours. Les ambulanciers ont aussi tenté de réanimer le garçon durant son transport au centre hospitalier de Saint-Jérôme. Son décès a finalement été constaté à l'hôpital, une heure après la noyade. — Avec Émilie Bilodeau

Canicule : mieux vaut se réfugier en banlieue...

HUGO PILON-LAROSE

Si les Montréalais mettent le nez à l'extérieur des espaces climatisés au cours des prochains jours, des perles de sueur risquent de couler sur leurs visages.

Une canicule s'abat actuellement sur le territoire de Montréal. Environnement Canada prévoit des températures dépassant les 30 °C, avant humidex, et des nuits où le mercure ne baissera pas au-dessous de 20 degrés au cours des quatre prochains jours. Avec l'humidité, la température ressentie pourrait dépasser les 40 degrés.

« Quand on a une canicule, on n'a pas beaucoup de vent, donc une masse d'air stagnante. À ce moment, les polluants risquent de rester sur place, ce qui détériore la qualité relative de l'air », prévient Samir Al-Alwani, météorologue à Environnement Canada.

En cette période estivale, les températures ressenties dans l'île de Montréal sont plus chaudes que dans les villes avoisinantes. Ce phénomène, selon M. Al-Alwani, n'est pas unique à la métropole québécoise.

« Montréal, comme toutes les grandes villes, est un îlot urbain. On peut noter un écart de température de 3 degrés ou plus en tout temps. C'est ce qui fait par exemple que dans les prochains jours, le mercure ne descendra pas au-dessous de 20 degrés », a-t-il expliqué. En temps de canicule, « on peut dire que c'est toujours mieux dans les banlieues ».

Aucune mesure d'urgence

À l'agence de la santé et des services sociaux de Montréal, aucune mesure d'urgence supplémentaire n'est prévue pour l'instant.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Environnement Canada prévoit des températures dépassant les 30 °C, avant humidex, et des nuits où le mercure ne baissera pas au-dessous de 20 degrés.

« Si on a trois journées consécutives avec une température de 33 degrés et plus et trois nuits où la température ne descend pas en dessous de 20 degrés, alors un plan d'urgence est déclenché. Ce n'est pas le cas en ce moment », a expliqué la D^{re} Lucie-André Roy.

Parmi ces mesures, il y a entre autres des visites préventives de professionnels de la santé chez les personnes vulnérables aux températures extrêmes,

comme les aînés ou les gens atteints de maladies chroniques.

« Le mieux pour l'instant, selon la D^{re} Roy, est qu'on fasse preuve d'un peu plus de solidarité. Appelez les aînés dans vos familles, les gens plus à risques. Pour se protéger de la chaleur, il faut bien s'hydrater, chercher l'ombre lorsqu'on est à l'extérieur, favoriser les espaces climatisés et éviter de faire du sport pendant la journée. »

Solde d'été

Jusqu'à **50%** de rabais

De **GRANDES MARQUES** à petits prix.

BOSCH

Thermador

VIRKING

Jaymar

BERMEX

DINEC

JENN-AIR

GAGGENAU

KitchenAid

DECOR-REST

CANADEL

elran

LG

Electrolux

Monogram

*Détails en magasin. Modèles sélectionnés. Peut prendre fin sans préavis.

MEUBLES | ÉLECTROMÉNAGERS | MATELAS | ÉLECTRONIQUE



Saint-Basile-le-Grand
267, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (Rte. 116)
1 800 363 9408
Saint-Jean-sur-Richelieu
126, rue Jacques-Cartier Nord
1 800 363 1090



Visitez-nous!



Financement disponible sur place.

MAISON
ETHIER

maisonethier.com

ACTUALITÉS

COLLÈGE DES MÉDECINS

Un pionnier de la pratique privée radié pour un mois

DAPHNÉ CAMERON

Le conseil de discipline du Collège des médecins a imposé hier une radiation d'un mois à un chirurgien orthopédique pour avoir omis d'aviser rapidement un patient et son radiologiste de son état de santé. Le patient a finalement succombé à un lymphome osseux à la jambe.

Le médecin visé par la sanction, le Dr Nicolas Duval, est connu au sein du monde médical. Il est le premier chirurgien orthopédiste à avoir fondé une pratique privée au Canada.

La plainte fait suite à deux examens, dont un test de résonance magnétique, que le médecin a réalisés en décembre 2007.

La plainte reproche au Dr Duval d'avoir contrevenu au code de déontologie des médecins en négligeant d'entrer en contact avec le radiologiste afin de discuter des résultats de ces tests, qui évoquaient la possibilité d'un lymphome, et de ne pas avoir recommandé le patient pour d'autres examens.

On lui reproche aussi d'avoir négligé d'informer le patient dans les meilleurs délais des anomalies décrites à la résonance magnétique et du diagnostic possible du lymphome osseux.

Le Dr Duval a plaidé coupable aux deux reproches.

Dans sa décision rendue hier, le conseil de discipline qualifie les faits reprochés de « graves » et le



PHOTO ROBERT NADON, ARCHIVES LA PRESSE
Le Dr Nicolas Duval a plaidé coupable à deux reproches du Collège des médecins.

comportement du médecin d'« inexcusable » même si le diagnostic de lymphome osseux primitif est rare. « L'intimé est de bonne foi, mais il n'en demeure pas moins que son comportement met encore une fois en lumière la responsabilité du médecin pour tous les gestes qu'il pose quotidiennement dans sa pratique. L'intimé croyant que son patient était suivi par d'autres médecins, ceci a eu des conséquences néfastes pour celui-ci, bien qu'il n'existe pas de preuve que si l'intimé avait avisé ce patient plus rapidement, il ne serait pas décédé des suites de ce lymphome. »

ACCIDENTS ET INCIDENTS
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

123 morts en six mois

DAPHNÉ CAMERON

Les incidents et accidents dans les établissements de santé du Québec ont causé la mort de 123 personnes entre le 1^{er} octobre 2011 et 31 mars 2012.

Le ministère de la Santé du Québec a officiellement rendu public hier son deuxième rapport sur les incidents et accidents dans les établissements de santé du Québec. Il s'agit d'événements autant banals que mortels.

La Presse avait rapporté en exclusivité il y a quelques semaines la version du rapport qui avait été transmise aux dirigeants des établissements de santé. La compilation faisait déjà état de 91 morts. Le nombre d'événements total, 225 642, reste toutefois le même. La ventilation du type d'événement aussi. Au total, 77 739 chutes ont été enregistrées, principalement chez les personnes âgées. Les établissements ont

recensé 71 553 erreurs de médication. Le rapport répertorie aussi les événements indésirables liés aux tests diagnostiques, à l'équipement ou au traitement.

Il y a 268 établissements de santé publics et privés au Québec. Le Ministère affirme que 240 d'entre eux sont parvenus à transmettre des données complètes, soit plus de 20 % de plus par rapport au premier exercice, mené dans les six mois précédents. Par contre, le Centre universitaire de santé McGill, qui englobe six hôpitaux à Montréal, a déclaré que seulement 61 % des données ont été transmises au Ministère en raison d'un problème informatique. Faut de personnel pour saisir et compiler les données, l'Hôpital général juif a de son côté admis qu'une fraction des événements déclarés a pu être recensée. Il est donc raisonnable de croire que la réalité est plus sombre.

Un homme aurait attaqué sa femme,
avant de mourir dans un accident de voiture

Un homme s'en serait pris violemment à son ex-conjointe, avant de perdre la vie dans un accident de la route, hier après-midi, à Saint-Hyacinthe. La victime, une femme de 48 ans, sortait du Centre d'hébergement de l'Hôtel-Dieu-de-Saint-Hyacinthe, lorsqu'elle s'est fait attaquer. Son agresseur s'est servi d'un objet tranchant pour lui infliger de sérieuses blessures près du cou. Des témoins qui ont assisté à la scène ont vu l'homme quitter les lieux à bord d'un véhicule. Quelque temps après l'agression, les policiers ont été appelés pour un accident qui était survenu sur l'autoroute 20, près du kilomètre 138.

« Il est trop tôt pour confirmer le lien entre les deux événements, mais il pourrait possiblement s'agir du suspect impliqué dans l'événement de Saint-Hyacinthe », a expliqué Christine Coulombe, porte-parole de la Sûreté du Québec. Selon les informations obtenues par La Presse, il s'agirait bel et bien de l'ex-conjoint de la victime. L'homme a subi de graves blessures en percutant un viaduc. Il a été transporté au centre hospitalier, où son décès a été constaté. En fin de journée, les médecins ne craignaient plus pour la vie de la femme. Une enquête a été ouverte.

— Émilie Bilodeau

À CALGARY, MULCAIR NE CHANGE PAS D'AVIS



PHOTO TODD KOROL, REUTERS
Même au Stampede de Calgary, le chef néo-démocrate Thomas Mulcair garde le cap : il n'a pas changé d'avis à propos du projet d'oléoduc Northern Gateway de la société Enbridge. Vêtu d'un chapeau et de bottes de cow-boy, M. Mulcair s'est risqué dans ce qui peut être considéré comme le territoire de l'ennemi, en plein cœur du secteur pétrolier canadien, l'Alberta.

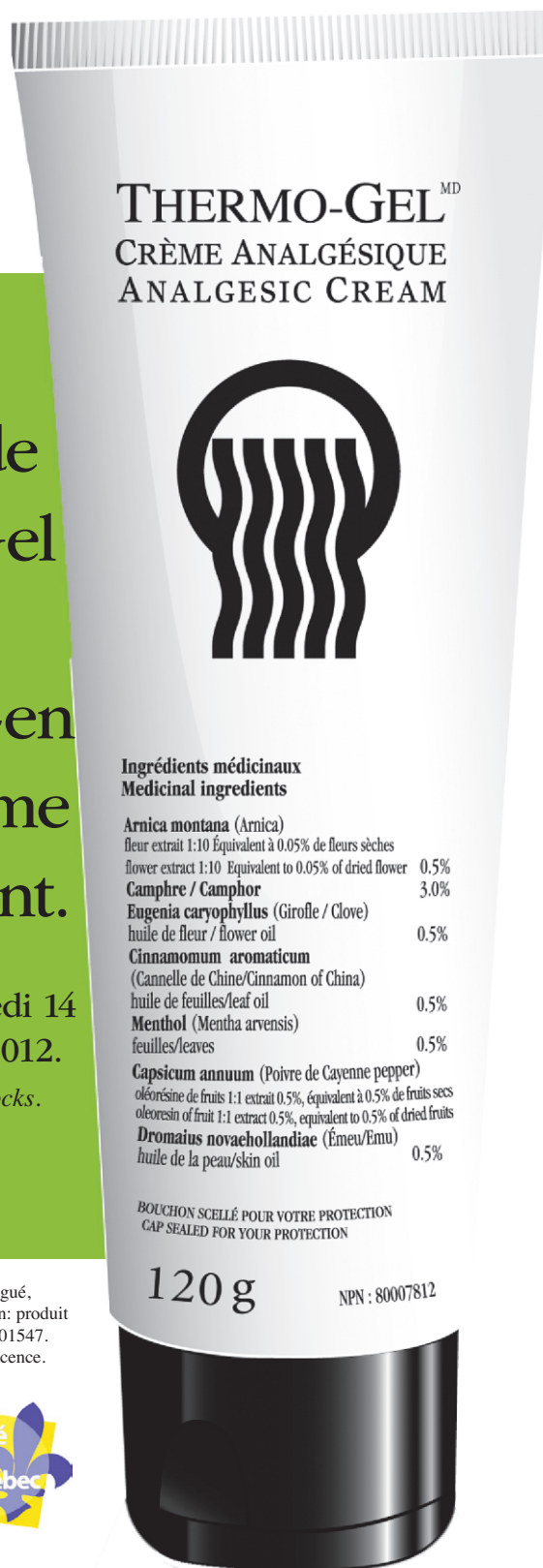
LES ARTICULATIONS,
ÇA SE SOIGNE !

Douleurs musculaires profondes dans les articulations. Amoindrissement de plus en plus des mouvements, de la qualité de vie, bien sûr. Voici Thermo-Gel, une crème analgésique naturelle à base d'arnica montana nouvellement reconnue par les autorités gouvernementales. Un produit exceptionnel qui vous procurera un bien-être, la crème analgésique Thermo-Gel joue un rôle au cœur d'une molécule clé du mécanisme inflammatoire causant les douleurs articulaires.

Il faut, de plus, nourrir le cartilage qui souffre de malnutrition. Flex-O-Flex vous apporte une autre solution naturelle, le Flex-O-Flex Chondrin, qui associe un mélange chondroïtine dans un tourbillon de molécules végétales médicinales.

*Le Chondrin de Flex-O-Flex contribue à la formation de tissus conjonctifs et aide à soulager les douleurs dans les os et les articulations.

Appréciez les propriétés curatives du Chondrin... et maintenant, vous pouvez retourner à vos activités... sans vous précipiter. Sinon, votre corps vous lancera un autre cri d'alarme. Il vous dit que Thermo-Gel est un autre excellent produit de santé naturel, pour un mieux-être tout en douceur.



Achetez
un tube de
Thermo-Gel
120 g
et obtenez-en
un deuxième
gratuitement.

Offre valide du samedi 14
au mardi 17 juillet 2012.

Jusqu'à épuisement des stocks.

Thermo-Gel : produit de santé naturel homologué, licence NPN 80007812. Flex-O-Flex Chondrin : produit de santé naturel homologué, licence NPN 80001547. * Ces allégations font partie intégrante de la licence.



www.bio-actif.com

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

1278, rue Jean-Talon Est, Montréal

514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC

418 656-1266

Boutique Luc Mathieu

5455, boul. des Forges, Trois-Rivières

Commandes postales : 819 378-7777

Ligne sans frais : 1 877 511-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

1600, Le Corbusier (Centre Laval)

450 688-5455

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

341-A, boul. St-Joseph, Gatineau

819 770-3645

Boutique Luc Mathieu

2622, rue King Ouest

À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke

819 823-3322

Néo-Santé

495, rue St-Georges, St-Jérôme

450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno

450 653-6009

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

Galeries Rive-Nord

100, boulevard Brien, Repentigny

450 657-2032

Boutique Luc Mathieu

227, rue Principale ouest, Magog

819 868-3368

Boutique Luc Mathieu

104, route du Président-Kennedy, Lévis

418 833-5933

Vitavie au naturel

3333, du Carrefour Promenade, Beauport

418-667-0070

SANTÉ EN DIRECT

Ligne ouverte avec Johanne Verdon

sur les ondes de CJLV 1570 AM

450-680-1570 1-866-895-3142

Samedi et Dimanche de 8h à 11h

Ferti 2000: commandes postales

Tél.: 514 272-1365

Ligne extérieure: 1 800 272-1365

lundi au vendredi : 9h à 17h

Samedi et Dimanche : 8h30 à 17h

Des panneaux pour prévenir les accidents

L'AMT investit 150 000 \$ dans un projet-pilote à Montréal

HUGO PILON-LAROSE

Les camions lourds et les viaducs de faible hauteur, nombreux sur le territoire de Montréal, ne font pas bon ménage. Afin de freiner le nombre d'accidents, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a investi 150 000 \$ pour tester un panneau intelligent qui avertit les camionneurs qui s'apprêtent à causer un accident.

Le projet-pilote, dans le cadre duquel un panneau a été installé sur le viaduc du CP qui surplombe la rue Guy entre le boulevard René-Lévesque et la rue Saint-Antoine, au centre-ville de Montréal, aurait permis de démontrer que cette solution diminue considérablement les accidents, a annoncé le responsable du transport à la Ville de Montréal, Michel Bissonnet.

« Ici, au viaduc, il y a toujours eu en moyenne 50 accidents par année, où des camions frappaient le viaduc. Cela causait de nombreux retards sur les trains de l'AMT et ça créait des bouchons de circulation monstres au centre-ville », a indiqué M. Bissonnet lors d'un point de presse, hier. Lorsqu'un camion lourd



Lorsqu'un camion lourd roule dans la rue Guy en direction du viaduc, un détecteur laser capte sa hauteur et peut envoyer instantanément le message « Impact! »

roule dans la rue Guy en direction du viaduc, un détecteur laser capte sa hauteur et peut envoyer instantanément le message « Impact! », qui s'affiche sur le panneau à la vue du camionneur.

Si, malgré l'alerte, le camion percute le viaduc, le

centre de gestion de la mobilité urbaine informe alors ses partenaires, comme l'AMT ou le Service de police de la Ville de Montréal.

Unique au Canada

Selon M. Bissonnet, cette nouvelle technologie est

unique au Canada et aidera les Montréalais pour la fluidité du transport.

« Ça permettra entre autres aux trains d'arriver à l'heure, en évitant des accidents », a-t-il précisé.

Pendant que les responsables du point de presse

terminaient leurs entrevues, un camion lourd d'une hauteur trop élevée pour le viaduc a entamé sa descente de la rue Guy. En quelques secondes, un message d'impact s'est affiché, clignotant et utilisant des couleurs voyantes. Cependant, le chauffeur du camion ne semblait pas avoir remarqué ce nouvel outil et un policier présent sur place a dû siffler pour arrêter le camion, avant une possible collision.

Immédiatement questionnés sur l'efficacité réelle du nouveau panneau, les responsables de la Ville de Montréal ont affirmé que le projet-pilote avait permis de prouver qu'il freinait les accidents.

Le camion a alors fait un demi-tour dans le stationnement libre situé près du viaduc, pour poursuivre sa route dans la rue Guy vers le nord et trouver une route de rechange.

D'autres endroits névralgiques

Questionné pour savoir si d'autres viaducs comme celui de la rue Guy pourraient bénéficier de cette nouvelle technologie, François Niro, conseiller en planification pour la Ville, a dit qu'il avait déjà une liste de prête.

« [Le viaduc] qui surplombe Bonaventure se fait vraiment frapper, ce qui crée là aussi des bouchons de circulation. On a établi 10 endroits névralgiques, dont notamment un dans Hochelaga et un autre, ruavenue Greene, à Westmount », a dit M. Niro lors du point de presse.

Michel Bissonnet n'était pas en mesure de dire si la Ville va débloquer des fonds pour l'installation de nouveaux panneaux.

« Ce n'est pas prévu pour l'instant », a-t-il indiqué à La Presse.

Québécois mort au Costa Rica La thèse du vol écarté

Un Québécois très récemment exilé au Costa Rica est mort par balle, selon le journal local *Al Día*. Le ministère fédéral des Affaires étrangères a confirmé la mort d'un ressortissant canadien dans le pays.

Serge Gravel, camionneur à la retraite de 60 ans, a été trouvé sans vie, avec trois projectiles d'arme à feu dans la poitrine, sur le territoire de la localité

de Jaco de Garabito. Sa sœur résidant à Saint-Agapit, Denise Gravel, a confirmé la nouvelle.

Le corps de M. Gravel a été trouvé sur le sol de sa chambre, dans un petit complexe hôtelier. Toujours selon *Al Día*, il gisait dans une mare de sang et rien n'aurait été déplacé dans sa chambre. Par conséquent, les autorités auraient écarté le vol comme mobile du crime.

Serge Gravel serait arrivé

au Costa Rica le 13 mai dernier avec l'intention de s'y installer. « Nos pensées se tournent vers la famille du citoyen canadien qui a perdu la vie au Costa Rica », a affirmé Karen Foss, porte-parole d'Affaires étrangères Canada, dans un courriel. « Les agents consulaires à Ottawa sont en communication avec la famille et apportent actuellement une aide consulaire à la famille pendant cette période difficile. »

— Philippe Teisceira-Lessard

Le prénom L'affiche restera accrochée



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Après avoir vu la pièce *Le prénom*, au festival Juste pour rire, l'organisation juive B'nai Brith n'a plus de récrimination à l'égard de l'affiche. L'image, sur laquelle on voit un bébé avec une moustache similaire à celle d'Adolf Hitler, restera donc accrochée. L'affiche avait suscité la colère de l'organisation juive, selon laquelle cette représentation rappelait de douloureux souvenirs de l'Holocauste. Juste pour rire avait réagi en plaidant que le spectacle dénonçait la haine et avait invité les représentants du B'nai Brith, ce qui fut fait. — La PC

Vente d'entrepôt à Mirabel

SOLDE

JUSQU'À

70%

DE RÉDUCTION

12 AU 16 JUILLET

JARDIN DEVILLE
1956

12 400 de l'Avenir, Mirabel | Sortie 31/15 Nord 450 435-6046

Montréal/Carré Union 514 342-8128 • Quartier Dix30 450 445-3929 • Toronto 416 363-8323

jardindeville.com

MONDE

Les New-Yorkais étrennent leurs nouveaux BIXI



RICHARD HÉTY
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Après quelques coups de pédale, David Hogarty était conquis.

« C'est un vélo très docile, très facile à manœuvrer. Je me sentrais très à l'aise et en sécurité sur ce vélo », a-t-il déclaré après avoir mis à l'essai un BIXI dans le Tompkins Square Park, à Manhattan.

Les débuts officiels du BIXI à New York n'auront pas lieu avant la fin de l'été. Mais les New-Yorkais ont commencé hier à se familiariser avec le vélo qui a vu le jour à Montréal et le système qui leur permettra de découvrir une nouvelle façon de se déplacer en ville.

« J'attendais ces vélos depuis longtemps », a déclaré Lotta Zachrisson, Suédoise d'origine, en s'arrêtant devant un kiosque dressé dans le plus grand parc du quartier East Village, où des employés de Citi Bike, le nom du système de vélos en libre-service à New York, offraient aux passants des balades et des informations gratuites.

« Je n'aurai plus à craindre de me faire voler mon vélo », a ajouté la jeune femme.



La Ville de New York prévoit installer à terme quelque 10 000 vélos et 600 stations sur son territoire.

La Ville de New York prévoit installer à terme quelque 10 000 vélos et 600 stations sur son territoire. Le système, qui sera d'abord implanté dans certaines parties de Manhattan et Brooklyn, sera le plus important du genre en Amérique du Nord.

La date précise du lancement de Citi Bike n'a pas encore dévoilée. En attendant, les responsables du système ont prévu de tenir ce mois-ci à Manhattan et à Brooklyn d'autres démonstrations comme celle d'hier à Tompkins Square Park.

Commandité principalement par Citigroup, qui a donné son nom et sa couleur bleu roi aux Citi Bikes, le système new-yorkais ne coûtera rien aux contribuables, a promis le maire Michael Bloomberg en mai dernier.

Les touristes et visiteurs de passage pourront opter pour des formules d'un jour (9,95\$) ou hebdomadaire (25\$), la première demi-heure étant gratuite. L'abonnement annuel sera de 95\$, soit moins que le prix d'un ticket mensuel pour le métro (les 45 premières minutes seront gratuites). À ce prix, Citi Bike ne manquera pas d'être un franc succès, selon Caroline Samponaro, de Transportation Alternatives, un organisme qui milite pour la place du vélo à New York.

« L'abonnement annuel est incroyablement abordable. Cela revient à 25 cents par jour », a-t-elle déclaré lors d'une brève entrevue téléphonique.

Le système, qui sera d'abord implanté dans certaines parties de Manhattan et Brooklyn, sera le plus important du genre en Amérique du Nord.

Croisée à Tompkins Square Park, Sara Lowitz se promet de faire un usage fréquent des vélos en libre-service.

« La seule raison pour laquelle je ne me déplace pas en vélo à New York est que je n'ai pas d'espace de rangement dans mon appartement. Ce service est fait pour moi », a-t-elle dit.

Mais l'étudiante de l'Université Columbia s'inquiète du sort que les New-Yorkais réserveront aux vélos.

« Ma plus grande peur est que des gens se mettent à voler des pièces de vélo ou même des vélos. Je pense que les Européens ont un plus grand respect pour les vélos que les Américains. J'espère me tromper », a-t-elle dit.

C'est ce qu'on verra bientôt.

PHOTO RICHARD HÉTY, COLLABORATION SPÉCIALE

Fondation
TEL-JEUNES

Jamais seuls.

Les enfants qui souffrent ne devraient jamais se sentir seuls.

MISSION ACCOMPLIE

2,2 M\$ SUR 5 ANS

La Fondation Tel-jeunes clôture sa campagne majeure de financement 2011-2015.

Les services Tel-jeunes et LigneParents pourront poursuivre leur mission grâce à la grande générosité du milieu des affaires du Québec.

MERCI AUX 15 MEMBRES DU CABINET DE CAMPAGNE ET À TOUTE L'ÉQUIPE ENGAGÉE DANS LA RÉUSSITE DE LA CAMPAGNE



Isabelle Marcoux
COPRÉSIDENTE DE
CAMPAGNE
Présidente du conseil
Transcontinental inc



Laurent Ferreira
COPRÉSIDENT DE
CAMPAGNE
Vice-président exécutif
et Directeur général
Dérivés Banque
Nationale



Céline Muloin
Présidente et
Directrice générale
Fondation Tel-jeunes



Marina Orsini
Maxime Tremblay
Porte-parole

Penn State Sauver l'image de l'université plutôt que protéger les enfants

Des responsables de l'Université d'État de Pennsylvanie, dont l'équipe de football est secouée par un scandale de pédophilie, ont été accusés hier d'avoir couvert ces crimes et fait preuve d'un « mépris total » à l'égard des victimes.

Une enquête interne, menée par l'ancien directeur du FBI Louis Freeh, prend notamment pour cible son président et le légendaire entraîneur de football Joe Paterno, mort d'un cancer en janvier.

Son adjoint, Jerry Sandusky, 68 ans, poursuivi pour agressions sexuelles sur au moins 10 garçons, dont son fils adoptif, entre 1994 et 2008, a été reconnu coupable le 22 juin par la justice. Il risque une peine cumulée de 156 ans de prison.

Le rapport accuse des responsables de l'université d'avoir couvert ces crimes.

« Ils n'ont montré aucune empathie à l'égard des victimes de Sandusky, sans jamais s'enquérir de leur sécurité ni de leur bien-être », indique le rapport, qui souligne que l'université semblait plus préoccupée par « la mauvaise publicité » provoquée par l'affaire, plutôt que par l'aide aux jeunes victimes.

« Pendant 14 ans, les hommes les plus puissants de Penn State se sont gardés de prendre la moindre mesure de protection

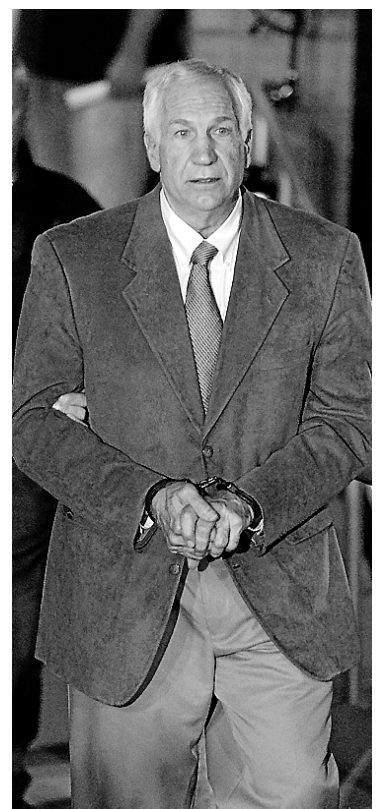


PHOTO GENE J. PUSKAR, AP

Jerry Sandusky a été reconnu coupable d'agressions sexuelles sur au moins 10 garçons. Il risque une peine cumulée de 156 ans de prison.

des enfants victimes de Sandusky », a martelé M. Freeh lors d'une conférence de presse.

Penn State a promis d'« analyser de près » le rapport « avant de faire toute annonce ou recommandation ».

- AFP

MAISON

CE SAMEDI
L'INTÉRIEUR ORIGINAL
D'UN JEUNE COUPLE
DE GRAPHISTES

Tous les samedis dans

LA
PRESSE

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO AP

France Une avalanche tue neuf alpinistes

Neuf alpinistes sont morts et onze autres ont été blessés, hier, lors d'une avalanche survenue dans le massif du Mont-Blanc, dans les Alpes françaises. Des recherches sont en cours pour retrouver quatre autres personnes qui participaient à l'ascension du sommet du mont Maudit, qui culmine à 4465 mètres. Plusieurs dizaines de gendarmes se sont rendus sur les lieux du drame, où neuf victimes (des Allemands, des Suisses, des Espagnols et des Britanniques) ont été retrouvées. — AP



PHOTO AP

Japon Des pluies torrentielles

Au moins 17 personnes sont mortes et 20 autres portées disparues au Japon à cause de pluies torrentielles tombées hier sur la région méridionale du Kyushu, amenant les autorités à ordonner l'évacuation de 50 000 personnes. Les services de secours de la préfecture de Kumamoto ont fait état de nombreux glissements de terrain et de personnes bloquées dans leur maison par des torrents de boues ayant recouvert les routes. — AFP



PHOTO AP

Moldavie Marteau et faucille interdits

Le Parlement de la Moldavie a voté hier une loi condamnant les « crimes » du régime communiste dans cette ancienne république soviétique et une autre interdisant les symboles du communisme, comme le marteau et la faucille, sur son territoire. La Moldavie est un pays peuplé en majorité de roumanophones. Sa partie orientale, la Transnistrie, a fait sécession avec le soutien de Moscou à l'issue d'une guerre en 1992, après la chute de l'URSS. — AFP



PHOTO REUTERS

Syrie 150 morts au centre du pays

Plus de 150 personnes (200 selon un chef rebelle syrien), ont été tuées hier par les forces gouvernementales syriennes de la localité de Treimsa, dans le centre de la Syrie. Selon un militant vivant dans la province, le bilan est particulièrement lourd car les forces gouvernementales ont pilonné une mosquée où de nombreux habitants avaient cherché refuge. Treimsa « est vide maintenant. Tout le monde est mort ou a fui », a affirmé à l'AFP ce militant. — AFP

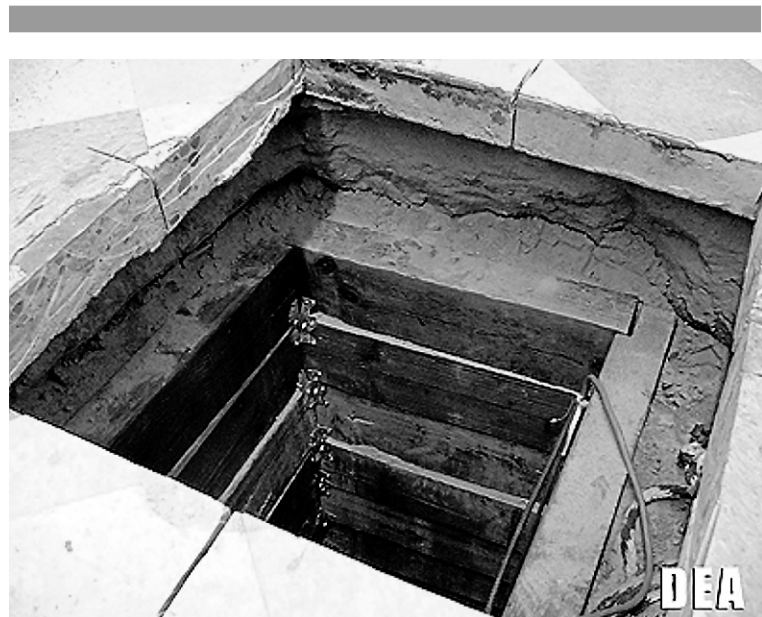


PHOTO REUTERS

Enfoui à 15 mètres de profondeur, le tunnel fait 220 mètres de long sous la frontière commune États-Unis-Mexique.

Droque Un nouveau tunnel entre le Mexique et les États-Unis

Les autorités américaines et mexicaines ont indiqué hier avoir découvert un tunnel de 220 mètres de long sous leur frontière commune destiné au trafic de drogue, le dernier d'une longue série dans cette région frappée par la violence des cartels.

Le tunnel, enfoui à 15 mètres de profondeur, équipé d'éclairages et d'un système de ventilation, a été découvert samedi dernier après que des agents de police eurent mené une descente dans un commerce situé

en Arizona, du côté américain de la frontière. L'établissement cachait l'accès à ce tunnel.

Ce tunnel « sophistiqué » reliait la ville de San Luis, en Arizona, à une usine à glace de l'autre côté de la frontière, dans la ville de San Luis Rio Colorado, au Mexique.

Plus de 150 tunnels clandestins ont été mis au jour depuis 1999 à la frontière entre le Mexique et les États-Unis, selon des chiffres des autorités américaines diffusés par le journal *El Universal*. — AFP

Iran Sanctions américaines renforcées

Le Trésor américain a annoncé hier renforcer ses sanctions financières contre plus de 50 entités en Iran qu'il accuse de participer au programme nucléaire, notamment les entreprises d'État liées aux Forces armées iraniennes et aux Gardiens de la Révolution.

Les États-Unis accusent l'Iran d'utiliser sa compagnie maritime publique pour transporter du matériel lié à son programme nucléaire. En vertu de la loi américaine, les avoirs que toutes ces entités détiendraient aux États-Unis sont gelés, et tout ressortissant américain commerçant avec elles sera désormais passible de poursuites pénales. — AFP

Moody's La note de l'Italie dégradée

L'agence d'évaluation financière Moody's a dégradé hier la note de l'Italie de deux crans, de A3 à Baa2.

« L'Italie a plus de risque de connaître une hausse brutale de ses coûts de financement ou de ne plus avoir accès aux marchés financiers [...] en raison de la confiance de plus en plus fragile des marchés et du risque de contagion émanant de la Grèce et de l'Espagne », écrit l'agence dans un communiqué. Selon Moody's, l'Italie pourrait connaître une croissance « faible » et un « chômage plus élevé », l'empêchant de réduire des déficits et faisant naître le risque que le pays « ne puisse plus se financer auprès des marchés financiers ». — AFP

PAKISTAN

Neuf policiers tués et des villageois pris en otages

ASSOCIATED PRESS ET AFP

LAHORE, Pakistan — Des talibans ont ouvert le feu hier contre une caserne de policiers à Lahore, dans l'est du Pakistan, tuant neuf responsables.

Les policiers visés suivaient une formation de gardiens de prison, a précisé Habibur Rehman, chef de la police de la province du Punjab, dont Lahore est la capitale.

Le porte-parole des talibans pakistanais, Ahsanullah Ahsan, a revendiqué l'attaque auprès de l'Associated Press, affirmant qu'il s'agissait d'un acte de vengeance pour les tortures infligées par la police à leurs combattants détenus.

Pris en otages

Par ailleurs, des dizaines d'extrémistes en provenance de l'Afghanistan ont pris en otages des centaines de villageois dans le nord-ouest du Pakistan, hier, déclenchant un affrontement avec l'armée qui a fait au moins 14 morts, selon les autorités pakistanaises.

Les assaillants semblaient viser les membres d'une milice opposée aux talibans dans le village de Kitkot, près de la région tribale de Bajur, au Pakistan, d'après un responsable gouvernemental, Tariq Khan. Ils sont arrivés de la province afghane de Kunar et ont pris en otages des



PHOTO MOHSIN RAZA, REUTERS

L'attentat a été revendiqué par les talibans pakistanais, en réaction aux tortures infligées à leurs combattants détenus.

centaines de villageois, dont des miliciens antitalibans, a-t-il précisé.

Des centaines de soldats pakistanais ont encerclé le village et ont abattu 12 assaillants, a ajouté M. Khan. Deux miliciens du village ont aussi été tués dans l'affrontement.

Les soldats ont réussi à libérer plusieurs otages, mais des dizaines d'autres sont toujours retenus par les assaillants ou coincés chez eux à cause des combats, a

affirmé M. Khan. L'information a été confirmée par deux responsables de la sécurité qui ont réclamé l'anonymat.

L'armée pakistanaise a appelé les hélicoptères de combat en renfort, mais ne les a pas utilisés de crainte de faire des victimes civiles, a ajouté M. Khan.

L'information n'a pas pu être vérifiée de façon indépendante parce que la région est pratiquement inaccessible pour les journalistes.

Résultats des tirages du : 2012-07-12

Sprinto 07 13 14 17 36

Power 4 5 9 D D

Jeux Payés! 06 11 15 22 25 30 09 compl.

Ebanco 01 03 10 13 16 21 30 35 42 44 48 49 57 58 60 61 64 66 68 70

Quotidienne 3 500 03 06

Triples 4 5227 19 30 35

Astro Jour - Mois - Année - Signe

09 SEPTEMBRE 62 BÉLIER

Extra 2290981

Lotto MAX CE SOIR, 43 MILLIONS \$

En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SHARKS

MAINTENANT 2 adresses pour vous servir

313, Cartier, Laval
2 km à l'est de la sortie 7, autoroute 15

13 805, rue de la Chapelle, Mirabel
Sortie 39, autoroute 15

450 663-5543
www.sharksco.com



GRANDS SOLDES D'ÉTÉ NATUZZI ITALIA

Rabais incroyables sur inventaire.

Sofa Italia

1850 Boul. Le Courbusier, Laval, QC H7S 2K1
450.978.1701



PHOTO AP

Cette image du réseau Shaam News Network SNN montre un enfant porté en terre par sa famille dans la ville de Homs, en Syrie.

Syrie Bras de fer entre Russes et Américains

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU négociaient hier un projet de résolution sur la Syrie, mais les pourparlers risquaient de tourner au bras de fer entre les États-Unis et la Russie.

La Russie refuse de sanctionner son allié syrien s'il ne cesse pas ses attaques à l'arme lourde contre l'opposition, comme le prévoit un projet de résolution occidental. Les États-Unis menacent de leur côté de ne pas prolonger

le mandat de la Mission des observateurs de l'ONU en Syrie (Misnus) si le Conseil n'utilise pas les sanctions comme moyen de pression sur le président Bachar al-Assad, selon des diplomates.

L'ambassadrice américaine à l'ONU, Susan Rice, « a été tout à fait claire là-dessus devant le Conseil », lors d'une réunion mercredi à laquelle participait le médiateur de l'ONU et de la Ligue arabe Kofi Annan, a déclaré un diplomate. « Il

est scandaleux de laisser les observateurs à découvert sans aucun soutien du Conseil », a estimé un autre diplomate.

Les quelque 300 observateurs ont été déployés à la mi-avril pour surveiller un cessez-le-feu jamais appliqué et ils ont dû suspendre leurs patrouilles en raison de la poursuite des combats.

Les 15 membres du Conseil ont jusqu'au 20 juillet pour s'entendre sur une nouvelle résolution.

— Agence France-Press

Dans l'antre du colonel Kadhafi

Une cinquantaine de familles squattent l'ancien quartier général de l'ex-dictateur

MATHIEU GALTIER
COLLABORATION SPÉCIALE
TRIPOLI

Au soleil couchant, Moustapha déguste son thé sur le pas de sa porte. Scène banale à Tripoli. Sauf que Moustapha est assis sur un micro-ondes et que sa maison se révèle être un poste de garde avec des meurtrières horizontales pour seules fenêtres.

« On leur dit de partir, car c'est un endroit dangereux. Ils n'ont pas le droit de vivre ici. Mais on ne va pas les expulser de force. »

— Mohamed Adnan, membre du conseil local de Tripoli



PHOTO MATHIEU GALTIER, COLLABORATION SPÉCIALE

Moustapha, devant l'ancien poste de garde qui protégeait l'entrée du quartier-général de Mouammar Kadhafi. Après la chute de l'ex-dictateur, les Tripolitains ont repris le contrôle de l'ancienne demeure, gravement abîmée par les multiples bombardements.

VICTOIRE DES LIBÉRAUX

Les libéraux libyens ont confirmé hier leur victoire à Tripoli, devant les islamistes, selon les résultats préliminaires des élections législatives rendus publics par la commission électorale. Dans le scrutin des listes de parti qui portent sur 80 sièges de la future Assemblée nationale, les Libyens ont voté massivement en faveur des libéraux conduits par l'ancien premier ministre du Conseil national de transition, Mahmoud Jibril, selon les résultats préliminaires annoncés au compte-gouttes par la Commission électorale depuis de début du dépouillement. Cette alliance, qui dit œuvrer pour un « État civil », a enregistré de larges scores également dans l'Est, considéré pourtant comme un bastion des groupes islamistes. L'enjeu porte désormais sur les 120 sièges attribués par scrutin uninominal. — AFP

Quant au paysage, le Libyen de 57 ans contemple des immeubles éventrés par les bombes, des fortifications explosées, voire un char calciné. Bienvenue à Bab al-Azizia, la porte splendide.

L'ancien quartier général et résidence principale de Kadhafi occupe environ 6 km² au sud de Tripoli. En août 2011, ce camp retranché a été pris par les insurgés, aidés par les bombardements de l'OTAN. Depuis, une cinquantaine de familles pauvres squattent les bâtiments, réservés jusqu'alors au berger des Syrtes et à ses proches.

« Je connaissais cet endroit avant Kadhafi, se remémore Moustapha. Là [il désigne deux bâtiments bruns en ruine], c'était deux écoles. Il y avait aussi 40 ou 50 maisons. Le lieu était aux Libyens. Il leur appartient à nouveau. »

« Franchement, je regrette Kadhafi »

Contrairement à l'ancien major de l'armée, Nouria n'a cure de l'histoire de ce terrain. Elle s'y est installée au début de l'année avec ses trois enfants. Elle n'a pas de toilettes et seuls des moellons posés à la va-vite dans ce qui devait être un ancien garage créent un semblant d'intimité. « On ne paie rien, c'est bien. Mais franchement, je regrette Kadhafi. Je travaillais à la pharmacie de l'hôpital. Je gagnais 300 dinars libyens par mois [environ 245\$CAN]. Kadhafi me donnait 200 dinars de plus (163,50\$CAN). Maintenant, je n'ai plus ni travail ni argent. Et puis, j'ai honte d'habiter ici. Je n'invite jamais mes amies. »

Dès l'automne dernier, des révolutionnaires et même d'anciens kadhafistes ont prévenu les familles pauvres de Tripoli de l'aubaine: pas de loyer, un raccordement sauvage à l'électricité et à l'eau courante. Une seule règle: premiers arrivés, premiers servis.

Des maisons sans porte

Amer Jamar appartient à la « bourgeoisie » de Bab al-Azizia. Le jeune professeur est arrivé il y a neuf mois. Il a récupéré une belle demeure, probablement le logement d'un militaire de haut rang. Deux cuisines, trois salles de bains, quatre chambres. « Quand j'ai vu la maison, j'ai pensé: "Oh mon Dieu, je veux vivre ici! J'aurai enfin ma propre chambre!" » De nombreuses

pièces, encore noires de suie à cause des pillages, restent à aménager. Au moment de la prise de Bab al-Azizia, les Tripolitains ont fait main basse sur tout: meubles, câbles électriques, fusibles, etc. Sa mère refuse de quitter la maison. « Nous n'avons plus de porte. Il y a des jeunes qui ont des armes et qui se droguent. Alors, je ne sors pas, même pour faire les courses. »

Trafics en tout genre

Bab al-Azizia est effectivement le repaire de jeunes désœuvrés. Contrairement aux nouveaux habitants, ils osent s'aventurer dans le saint des saints, la maison de Kadhafi. L'habitation, totalement anéantie, sent toujours le feu qui a ravagé les lieux.

Les entrées des tunnels transformées en caches et la pénombre facilitent les commerces illégaux. Des canettes de bière vides au sol confirment la mauvaise réputation du lieu (l'alcool est interdit en Libye).

Les autorités se déclarent impuissantes. « On leur dit de partir, car c'est un endroit dangereux. Ils n'ont pas le droit de vivre ici. Mais on ne va pas les expulser de force », déplore Mohamed Adnan, membre du conseil local de Tripoli. À terme, l'ancien quartier général deviendra un lieu public. De quel type? Quand les travaux commenceront-ils?

« On ne sait pas pour l'instant. Ce n'est pas la priorité », concède-t-il.

Nigeria 100 morts dans l'incendie d'un camion-citerne

Au moins 100 personnes qui tentaient de récupérer de l'essence d'un camion-citerne accidenté sont mortes hier dans l'incendie du véhicule dans le sud du Nigeria, un drame qui en rappelle malheureusement plusieurs autres dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Le camion-citerne a fait une embardée pour éviter de percuter trois véhicules, dont un bus arrivant en sens inverse, a précisé Kayode Olagunju, commandant de

secteur de la Commission fédérale de la sécurité routière dans l'État. Peu de temps après l'accident, des centaines de personnes ont afflué pour récupérer le pétrole.

« Ensuite, il y a eu une explosion, suivie du feu. Quarante-trois personnes sont mortes brûlées vives sur place. Ensuite, 2 autres sont mortes à l'hôpital et 18 ont été grièvement blessées », a indiqué M. Olagunju.

— Agence France-Press



L'accident est survenu près de Port Harcourt.

PHOTO AFP

UNE MYRIADE D'ACCIDENTS

L'accident d'hier au Nigeria s'inscrit dans une longue liste d'événements.

17 octobre 1998 > Plus de 1000 morts dans une explosion provoquée par l'ouverture d'une valve d'un oléoduc par des habitants à Atiworo, près de Warri, pour en extraire du carburant.

10 juillet 2000 > Près de 300 morts près de Warri dans l'explosion d'un oléoduc sur lequel des centaines de personnes étaient en train de siphonner du carburant.

26 décembre 2006 > Plus de 280 personnes meurent dans l'incendie et l'explosion d'un oléoduc vandalisé, dans un quartier de Lagos.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS
QUE DU TALENT,
DE L'INTELLIGENCE,
MÊME DU GÉNIE,
L'EXCELLENCE
NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur lapresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence

AIR CANADA

RioTintoAlcan

Financière Manuvie

Pour votre avenir

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

DÉBATS

ÉDITORIAL

Suivi à la trace... et à son insu



JUDITH LACHAPPELLE
 jlachapelle@lapresse.ca

Plus d'un million. C'est le nombre de requêtes policières auxquelles ont accepté de répondre l'an dernier les entreprises de téléphonie américaines. Cette quantité astronomique a même surpris le représentant au Congrès Edward J. Markey, qui s'intéresse de près à la protection des renseignements confidentiels aux États-Unis. « Je ne me serais jamais attendu à ce que ce soit aussi gros », a confié M. Markey au *New York Times* dimanche.

Chaque fois que nous utilisons ces merveilleux bidules, nous laissons toutes sortes de traces numériques entre les mains d'entreprises privées.

Qu'ont obtenu les policiers? Beaucoup d'informations de géolocalisation – obtenues grâce aux antennes auxquelles se connectent les abonnés, ou avec le système GPS de l'appareil –, des listes des appels reçus et numéros composés, et le contenu des messages textes échangés entre utilisateurs. Toutes des informations stockées dans les serveurs des entreprises pendant au moins plusieurs semaines après leur production.

Le nombre d'abonnés concernés par ces demandes pourrait être de « plusieurs millions », selon le *New York Times*, puisque chaque requête peut impliquer l'échange d'informations entre plusieurs abonnés... qui ne sont pas tous l'objet d'une enquête policière.

Et au Canada? Rien ne permet de croire que la collecte de renseignements de téléphonie cellulaire par les forces policières soit moins populaire chez nous.

La technologie a évolué beaucoup plus vite que les lois encadrant la protection des renseignements personnels, observe Teresa Scassa, de la

Chaire de recherche du Canada en droit de l'information à l'Université d'Ottawa. Chaque fois que nous utilisons ces merveilleux bidules pour naviguer, texter, microbloguer, photographier, partager, commenter et (accessoirement) téléphoner, nous laissons toutes sortes de traces numériques entre les mains d'entreprises privées.

Lesquelles, rappelle M^{me} Scassa, peuvent partager sur demande ces renseignements avec les forces policières, à l'insu de la personne concernée.

Et les conditions du partage de ces renseignements ne sont pas toujours bien établies. Dans la plupart des cas, un mandat doit être obtenu auprès d'un juge ou un juge de paix. Mais la justification que doivent présenter les policiers n'a pas à être aussi détaillée qu'à l'époque de l'écoute du bon vieux téléphone avec fil.

L'écoute téléphonique, justement, est permise à la condition que sa nécessité ait été prouvée devant un juge selon des critères précis et une jurisprudence éprouvée. Une démarche beaucoup plus complexe que la simple copie de données stockées dans les serveurs informatiques. Résultat: le nombre de mandats délivrés aux États-Unis l'an dernier pour l'écoute téléphonique était en baisse de 14% – soit seulement 2732 mandats!

Deux constats doivent être tirés de cet état de fait.

D'abord, qu'il est important d'épousseter la loi qui encadre la divulgation de ce genre de renseignements personnels, pour éviter que ceux de millions de Canadiens se retrouvent entre les mains de la police alors qu'ils n'ont absolument rien à se reprocher. La Cour suprême entendra d'ailleurs cet automne une cause opposant Telus au gouvernement ontarien concernant le type de mandat que doit obtenir la police pour mettre la main sur des messages textes conservés dans ses serveurs. C'est à suivre.

Mais en attendant que la loi s'adapte, les adeptes de la vie numérique doivent se méfier des informations personnelles qu'ils dispersent eux-mêmes volontairement et naïvement. En nous exhibant virtuellement, nous livrons parfois beaucoup trop d'informations susceptibles d'être collectées, de façon tout à fait légale, par des individus beaucoup moins bien intentionnés que la plupart des policiers...

LA CLASSE ENTREPREND UNE TOURNÉE DES RÉGIONS DU QUÉBEC POUR FAIRE LA PROMOTION D'UN NOUVEAU MANIFESTE POLITIQUE



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

La petite maison blanche, vestige du déluge du Saguenay de 1996.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Je l'ai vu à la télé...

par Mario Roy



> NPD ET LIBÉRAUX: L'URGENCE D'UNE FUSION À LIRE EN EXCLUSIVITÉ SUR LAPRESSE.CA/DEBATS

LA QUESTION DU JOUR

Suivez-vous la prochaine campagne électorale à l'aide des médias sociaux?

Uniquement > 2%
 Un peu > 16%
 Beaucoup > 22%
 Pas du tout > 60%

Résultats à 16h, hier:
 10713 répondants

OPINION

Une gaffe, vraiment?



VIRGINIE DOSTIE-TOUPIN

Résidente de Montréal, l'auteure est mère de trois enfants. Elle signe également le livre *Bonheurs et angoisses de la maternité* paru chez Mditrente.

La phrase rédigée sur Twitter par François Legault lui a valu un tollé de protestations ainsi qu'une étiquette de sexiste qui lui collera sans doute à la peau. Or, cette phrase dénudée cache, à mon sens, une réalité complexe qui vaut la peine d'être explorée.

« Les filles attachent moins d'importance au salaire que les garçons », voilà ce qu'a lancé le chef de la CAQ dans un échange avec Vincent Marissal. Évidemment, si l'on se bute au manque de nuances et à l'absence de profondeur typique des 140 caractères qu'exige la twittosphère, on peut, à juste titre, évoquer un paternalisme ou un sexisme latent dans ces propos. D'ailleurs, le fait qu'un sénateur républicain du Wisconsin ait été dans l'embarras pour avoir prononcé une phrase identique n'aide en rien la cause de M. Legault.

Cependant, la controverse rappelle que la moindre évocation d'une différence hommes-femmes touche à un tabou qui force l'omerta et le conformisme. Or, en ma qualité de femme et de surcroît de féministe, je ne suis nullement choquée par cette phrase qui, bien que malhabile (Twitter oblige), révèle une vérité secouant le statu quo et provoquant un débat nécessaire.

Cependant, la controverse rappelle que la moindre évocation d'une différence hommes-femmes touche à un tabou qui force l'omerta et le conformisme. Or, en ma qualité de femme et de surcroît de féministe, je ne suis nullement choquée par cette phrase qui, bien que malhabile (Twitter oblige), révèle une vérité secouant le statu quo et provoquant un débat nécessaire.



PHOTO PASCAL RATHÉ, LE SOLEIL
 Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, est présentement en tournée au Québec.

Pinker qui, dans son ouvrage *The Sexual Paradox: Men, Women and the Real Gender Gap*, s'évertue à expliquer l'écart important subsistant entre les hommes et les femmes sur le plan du salaire. Pour ce faire, elle évoque à maintes reprises l'intérêt moindre des femmes pour la composante purement salariale de leur emploi.

En ma qualité de femme et de surcroît de féministe, je ne suis nullement choquée par cette phrase qui, bien que malhabile, révèle une vérité secouant le statu quo et provoquant un débat nécessaire.

Si la science et sa vérité relative ne suffisent pas à convaincre du bien-fondé de cette affirmation, le débat qui a cours dans les pages Débats de *La Presse* depuis quelques jours au sujet de la difficile conciliation travail-famille devrait y parvenir. En effet, l'article d'Anne-Marie Slaughter dans *The Atlantic*, qui

est à l'origine de ce débat, brise le mythe selon lequel les femmes peuvent « tout avoir ». Bien que les pères semblent de plus en plus concernés par une conciliation tenant de l'équilibre, très rares sont les débats masculins semblables à celui-là.

Au final, la controverse soulevée par cette phrase de M. Legault révèle la tare que notre société traîne depuis des décennies. On a voulu établir un modèle unique et androcentriste comme seul « bon » choix. Un modèle dans lequel les parents d'une fille seront fiers de la voir terminer ses études en génie informatique alors que les parents d'un garçon rechigneront à le voir poursuivre des études en soins infirmiers ou en enseignement primaire. Bref, c'est la dévalorisation, autant sociale que salariale, de ce qui est typiquement « féminin » et des métiers que l'on perçoit comme tels qu'il faut regretter. En ce sens, et au-delà de toute allégeance politique, il faut donc reconnaître que la proposition de bonifier substantiellement le salaire des enseignants (e) s'est fort bienvenue d'un point de vue féministe, et donc ultime-ment, loin d'être sexiste.

RÉPLIQUE

Une insulte aux femmes

SAÏDEH KHADIR
 L'auteure est médecin.

Dans *La Presse* du 4 juillet 2012, la journaliste Nathalie Collard a écrit un article qui me plonge dans l'embarras pour une erreur dont je ne veux en rien minimiser l'importance. Mais le titre de son article, repris à la une de votre journal, associé sans bonne raison mon geste au nom de mon frère, Amir Khadir.

Une omission grave peut avoir donné l'impression que je cherchais à plagier. Dans un billet d'humeur écrit pour *L'Actualité médicale* sur la lutte courageuse des étudiants québécois, j'ai d'abord décrit la tragédie que représente, pour sa famille, la blessure qui a fait perdre un œil à un étudiant, vraisemblablement par une balle de plastique de la police. Ensuite j'ai cité un texte du blogueur Akos Verboczy du journal *Métro*, qui concernait une grève du zèle des médecins spécialistes – en 2007 – qui ont diminué les soins aux malades comme moyen de pression pour obtenir 900 millions d'augmentation.

Je n'ai pas fourni la source de ma citation. Je n'en suis pas

fière parce que cela m'a fait poser un geste typique d'un plagiat sans avoir eu l'intention de plagier. Je m'en suis excusée le jour même auprès des principaux intéressés, M. Verboczy et *Métro*, qui ont accepté mes explications et m'ont pardonné cette erreur.

La Presse a jugé bon de relater dans ses pages mon embarras. Je suis une personne indépendante, agissant par moi-même avec des idées de justice sociale qui sont les miennes. Je trouve navrant qu'on me décrive dans cet article avant toute autre chose comme la sœur d'Amir Khadir. C'est insultant pour toutes les femmes soucieuses de se définir par ce qu'elles sont, ce qu'elles font et ce qu'elles pensent.

De plus, le titre choisi par *La Presse*, « La sœur d'Amir Khadir plagie un blogueur de *Métro* », repris en première page, nuit à la réputation de mon frère, en l'associant ainsi au terme plagiat. N'est-ce pas diffamatoire? Qu'a-t-il à voir dans cette affaire?

Je suis certainement désolée de mon erreur. Mais je le suis aussi pour le traitement que l'article de *La Presse* en a fait.

Procurez-vous le vôtre
avant le 16 juillet

iPhone 4 maintenant à 0\$, n'attendez plus.



iPhone



0\$
avec une entente
FLEXIbalance de trois ans
relative à certains forfaits
avec abonnement mensuel
549⁹⁹\$

Faites vite. Rendez-vous en magasin pour savoir comment
l'obtenir selon vos conditions avec la nouvelle **FLEXIbalance^{MC}**.

NAVIGUER **amis** TEXTER **PREMIER** **réseau** CONNECTER
fiable PARLER **connecter** **RAPIDE** **Des expériences Internet**
PREMIER VIVRE **ACCES** **PARTAGER** **AMIS** **musique** **dignes de leaders mondiaux**
CLAVARDER **VIVRE** **ACCES** **FIABLE** **CAPTIVANT** **PREMIER** **LIBERTÉ** **FIABLE** **PARTAGER** **vivre**



la cabine



FUTURE SHOP

Walmart

micro Boutique

« WAVE SANS FIL »

Offre d'une durée limitée, jusqu'à épuisement des stocks, qui peut être modifiée sans préavis. 1 Dans le cadre d'un nouvel abonnement de trois ans à un forfait Voix et données assorti de frais de service mensuels d'au moins 47,53\$. Des frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil et (ou) des frais d'annulation de service (le cas échéant) s'appliquent conformément à notre entente de service. Le solde de votre FLEXIbalance correspond à la somme des frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil et des frais de récupération des économies additionnelles réalisées sur l'appareil. MC et ©2012 Apple Inc. Tous droits réservés. ^{MC}Rogers, le ruban de Möbius et FLEXIbalance sont des marques de commerce, ou utilisées sous licence, de Rogers Communications inc. ou d'une société de son groupe. Les autres marques et logos sont des marques de commerce appartenant à leurs titulaires respectifs. ©2012 Rogers Communications

ROGERS^{MC}
concessionnaire autorisé



MONTREAL

Carrefour de la Pointe
Place Bourassa
Galeries d'Anjou
Place Versailles
6476A, rue Jean-Talon Est
Centre commercial Le Boulevard
5110, rue Jean-Talon Est
4455, rue Saint-Denis
1, rue De Castelnau E., bur. 101
3573, boul. Saint-Laurent
1008, rue Clark, bur. 206B
Centre Eaton
Place Ville-Marie
1015, rue Sainte-Catherine O.
2170, av. Pierre-Dupuy
2116, rue Guy
2360, rue Notre-Dame O., bur. 102

Centre Rockland

1201, av. Greene
Place Alexis-Nihon
Centre Montpellier
9012, boul. de l'Acadie
5150, rue Jean-Talon O.
2100, boul. Marcel-Laurin
Place Vertu

Complexes Desjardins

Carrefour Angrignon
3339L, boul. des Sources
2814, boul. Saint-Charles
950, boul. Saint-Jean, bur. 3
Fairview Pointe-Claire

AYLMER

Galeries d'Aylmer

BELCEIL

Mail Montenach

BOUCHERVILLE

Promenades Montarville

BROSSARD

Mail Champlain
Place Portobello
Quartier DIX30

CHATEAUGUAY

Centre Régional Châteauguay

DELSON

28D, boul. Marie-Victorin

DRUMMONDVILLE

Promenades Drummondville

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1
Promenades de l'Outaouais

GRANBY

583, boul. Boivin
Galeries Granby

HULL

Galeries de Hull
442, boul. Saint-Joseph

JOLIETTE

517, rue St-Charles-Borromée N.
Galeries Joliette

LACHENAIE

321A, montée des Pionniers

LAVAL

2142, boul. des Laurentides
Centre Laval
1807, boul. Saint-Martin O.
Carrefour Laval
1273, boul. Curé-Labelle
241C, boul. Samson

LONGUEUIL

1490, chemin de Chambly, bur. 101
Place Longueuil

MAGOG

221, rue Principale O.

MONT-TREBLANT

507, rue de Saint-Jovite

REPENTIGNY

494A, rue Notre-Dame
Galeries Rive-Nord

ROSEMERE

Place Rosemère
135, boul. Labelle

SAINT-BRUNO

Promenades St-Bruno

SAINT-CONSTANT

Méga-Centre St-Constant

SAINT-EUSTACHE

360E, boul. Arthur-Sauvé
Galeries St-Hyacinthe

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Carrefour Richelieu
Halles St-Jean
SAINT-JEROME
Carrefour du Nord
60, rue Bélanger

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

40, boul. Morin

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Centre Valleyfield

SHERBROOKE

2980, rue King O.
Carrefour de l'Estrie

SOREL-TRACY

Promenades de Sorel

TERREBONNE

1270, boul. Moody, bur. 10
Galeries de Terrebonne

TROIS-RIVIERES

Centre les Rivières
5335, boul. des Forges
5653, boul. Jean-XXIII

VAUDREUIL-DORION

2, rue des Ormeaux, bur. 600
64, boul. Harwood, bur. 101